Première Année--Numéro 13. ÉDITION SEMI QUOTIDIENNE. Lundi, 3 Février 1879

LA Gazette d'Ottawa.

Journal Politique, Commercial, Agricole et Litteraire.

F. M. DEROME, Rédacteur-en-Chef. *IN SCRIPTIS ET IN ORE SIMPLEX VERITAS.* Imprimé et Publié par LOUIS BÉLANGER & Cie.

ABONNEMENTS.

Ce journal paraît les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à deux heures de l'après-midi, et tous les jours durant la Session.

Une Edition hebdomadaire, renfermant les matières de l'Édition semi-quotidienne, est publiée le JEUDI de chaque semaine.

Edition Semi-Quotidienne.

Un An, (Payable d'avance.).....$4.00
— Payable au cours de l'Année.....$5.00
Six mois, (Payable d'avance.)..... 2.00
— Payable à la fin du Semestre..... 2.50
Trois mois, (Payable d'avance.).....1.00
— Payable à la fin du Trimestre..... 1.25

Édition Hebdomadaire.

Par Année, (Payable d'avance.).....$1.50
— Payable à la fin de l'Année.....$2.00
(Ces Conditions sont invariables.)

☞ Les Lettres d'argent doivent être enregistrées.
Pour les autres Conditions, voir la 2e page.

ANNONCES.

Les Annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous, première insertion....$0.50
Chaque insertion subséquente..... 0.12

Pour les Annonces d'une plus grande étendue, elles sont insérées à raison de 10 centins par ligne, pour la première insertion, et 3 centins pour les insertions subséquentes.

Toute Annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions, est publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour les Annonces à long terme.

Les Reclames, Rapports d'Institutions financières, Mariages, Naissances et Décès sont insérés à raison de 10 centins par ligne.

☞ Pour plus amples renseignements, voir la 2e page de ce journal.

VENTE CHEZ

JOHN SMITH.

POUR DEUX SEMAINES.

Je commence cette vente pour deux raisons. 1ère. A cause de la malheureuse détresse pécuniaire, les gens ne pouvant payer les prix ordinaires et je désire leur aider. 2me. J'ai besoin d'argent. Les marchandises ont été achetées avec soin, et les acheteurs, aux prix mentionnés, gagnent bien plus que moi. Lisez avec soin les prix réduits suivants :

PARDESSUS $6.25 @ $11.00 réduits @ $4.25 @ $8 00
ULSTERL 8.00 @ 12.00 " " 7.00 @ 8.00

HABILLEMENTS, HABITS, PANTALONS et VESTES,
Seront vendus au prix coutant.

TWEEDS CANADIENS, ECOSSAIS ET ANGLAIS,
A des prix qu'on a jamais vus à Ottawa.

Un lot d'Echarpes pour 25 cts.....valant.....40cts a 90cts.
Chemises Blanches et de Couleur $1.50.....réduites a.....75 cts
Casques en Pelleteries $3.50 a $11.00. " .....$1.00 a $7.00.

Nous taillons tout le matériel acheté ici, sans aucune charge,
Grandes réductions dans le département du Tailleur, sur commandes.

JOHN SMITH,
135 RUE SPARKS.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 1m

PRIMES ! PRIMES !

DISCOMPTE DE 10 PAR CENT
ACCORDÉ
SUR TOUT ACHAT DE $1 ET AU-DESSUS,
— CHEZ —
McKINNON BROTHERS & Co.
RUE SPARKS.

Ottawa, 26 déc. 1878. 1m

CHINA HALL,

VENTE POUR CLORE LE MAGASIN.

Services pour Diner (Français et Anglais) au prix coûtant.
Services pour Dessert au prix coûtant,
Services pour Chambres au prix coûtant,
Services pour Déjeuner au prix coûtant,
Services pour Tête à Tête au prix coûtant,
CRISTAL DE TOUTES SORTES AU PRIX COUTANT.
Vaisselle en pierre et commune au prix coutant.
Toutes sortes d'articles de fantaisie, d'ornements pour tables, etc, aussi au prix coûtant.
Le plus bel et le meilleur assortiment de la ville.

☞ RAPPELEZ-VOUS DE LA
CHINA HALL,
36 RUE RIDEAU.
R. A. PARKER.

Ottawa, 26 déc. 1878. 1an

AFFREUX ! AFFREUX ! !

EPICERIES A BON MARCHE.

M. STARRS.

Vend en ce moment à des prix fabuleusement bas afin de suivre les temps.
Thés de toutes les qualités à des prix extraordinairement bas, nous garantissons pleine satisfaction, sinon nous vous remettrons votre argent.
Vins et Liqueurs des meilleurs qualités. Whiskey d'Irlande et d'Ecosse. Eau-de-vie Hennessy, 10 années d'embouteillage. Le vieux Whiskey réel de Inneshowen et de Usquebaugh, 6 années en barils. Lard, Harengs et Sel en grandes quantités.
Un bon magasin de **fleur** adjoint à l'établissement.
Produits agricoles achetés et vendus au prix du marché.
UNE REDUCTION LIBÉRALE SERA FAITE AUX MARCHANDS.
☞ Agent pour les Cigars célèbres (cables) de Devis et autres qualités.

Ottawa, 26 déc. 1878. 1an

Par Appointement Spécial. Par Appointement Spécial.

WILSON & ORR,
103, RUE SPARKS.
Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général.

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. ☞ VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.

Ottawa, 26 Dec. 1878 1 an.

Epiceries, Vins et Liqueurs pour Noel.

Toutes les dames désirant économiser feront bien de se rappeler du Soussigné en faisant leurs emplêtes de Noel. A part beaucoup d'autres, les articles qui suivent méritent leur attention.

NOUVEAUX FRUITS—Raisins, Currants, Figues, Oranges, Citrons, etc.
VINS—Champagnes, Clarets, Port, Sherry, etc.
LIQUEURS—Whiskey d'Ecosse, d'Irlande et du Canada, Old Tom, Eau de Vie, Jamaïque, Cerisier de Steward, Whiskey, etc.
THES—Depuis 25 cts. à $1. par lb. Comprenant toutes les qualités. Bien bonne valeur.
CAFE—Frais tous les jours. Qualités qui ne peuvent être surpassées.

Alex. CLARK, 69 Rue Rideau.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 1 an

H. B. D. BRUCE,
32, RUE O'CONNOR.
Marchand de Vin,

A dans ses caves les Vins et les Liqueurs qui suivent choisis avec soin, et qu'il peut recommander avec confiance.
CHAMPAGNE,
MOSELLE ET HOCKS MOUSSEUX.
STILL HOCKS,
BURGUNDIS,
CLARETS,
PORT ET SHERRIES,
EAU DE VIE,
WHISKEY ET GIN,
LIQUEURS,
AMERS,
CIDRE DE POMMES,
VIN DE GINGEMBRE,
ETC., ETC., ETC., ETC.
BIÈRE ET PORTER,
BIÈRE PALE DE BASS,
BIÈRE DE CARLING,
PORTER DE GUINNESS.
Assortiment choisi de cigars importés.

PANIERS (HAMPERS)
POUR LES FÊTES

Ottawa, 26 décembre 1878. 1m

M. LAUR. DUHAMEL

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques prend la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTAMMENT EN MAIN

Un assortiment complet des

Meilleures Viandes,

dont il disposera à des

PRIX RÉDUITS.

Il invite en même temps le public en général de

Venir Visiter son Etal
AU COIN DE VIEUX
MARCHE BY,
SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes,
SAUCISSONS,
LANGUES fraîches et marinées,
JAMBONS FUMÉS,
LARD SALÉ, etc., etc.

Ottawa, 26 décembre 1878. 1 an.

LISTE DES PRIX.

GRANDE VENTE
CHEZ
BRYSON
CETTE SEMAINE
POUR
ARGENT COMPTANT

Cols en toile pour Dames.....	5 Cts.
Coton jaune épais.....	5 do
Shirting de Oxford.....	7 do
Coton ouaté épais.....	8 do
Serge pour robes, (toutes couleurs).....	12 do
Flanelle rouge (pure laine)...	17 do
Flanelle de Fantaisie (pure laine).....	24 do
Gants de kid à deux boutons pour Dames.....	45 do
Tweed pure laine.....	50 do
Chemises Blanches.....	75 do
Chapeaux garnis pour Dames.	95 do
Habits de Drap pour Dames.	$1.75 do

CHAS. BRYSON,
110, RUE SPARK.

Ottawa, 26 decembre 1878. 3m

PORTRAIT DU PAPE
LEON XIII.

Ce Portrait, expressément préparé pour l'Administration du FOYER DOMESTIQUE, sera mis en vente au bureau de cette Publication vers le 25 janvier prochain, à raison de $1.00 par copie ou $8 par douzaine de copies.

Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et gracieux, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la dignité, l'énergie, l'affabilité et la piété sincère, le Sacre Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regretté Pie IX, que le Cardinal Pecci.

Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public nous nous sommes procuré un superbe portrait de Notre St. Père Léon XIII (grandeur 17 x 21) que nous nous proposons d'offrir en vente. Toutes les familles désireront l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition.

Ottawa, 26 décembre, 1878.

Blyth & Kerr
PLOMBIERS,
AJUSTEURS du GAS et de la VAPEUR
ET
Marchands de Ferronneries
EN GÉNÉRAL.
56 Rue Rideau, - - - OTTAWA.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m

POUR LE BON MARCHÉ
ACHETEZ CHEZ
ALFRED L. PINARD
COIN DES RUES
KING ET ST. ANDRÉ.

Il a constamment en main un assortiment
D'EPICERIES,
LIQUEURS,
ET PROVISIONS
de 1ère classe.
COMMERÇANT DE
GRAIN,
FLEUR,
FARINE,
et ENGRAIS
de toutes espèces.

Le tout vendu à très petit profit, ayant pour résultat le « TRÈS GRAND BON MARCHÉ ! »
Voyez les prix sur circulaires. Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 26 décembre 1878 3m

ETABLI EN 1863.
HARRIS & CAMPBELL
FABRICANTS DE
MEUBLES ET TAPISSIERS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE

Desirent faire rappeler à leurs amis et le public en général qu'ils ont des facilités incomparables pour

Fournir et Monter toutes Résidences privées, Batisses Publiques et Bureaux;
Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires.

Ayant par une longue expérience acquis une réputation de première classe (étant établis à Ottawa depuis 1866), nous sommes la seule compagnie en cette ville connaissant au parfait les affaires mentionnées plus haut, dans toutes leurs branches. Ayant un grand nombre d'ouvriers de première classe nous pouvons entreprendre toutes commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse.

Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin

158 RUE SPARK,

auquel nous devons ajouter considérablement dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Fêtes.

Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Coraiches etc., nous cousons et plaçons les Tapis, plaçons et ajustons les Prélats, Matting, etc. et en faisons une spécialité.

Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix.

Manufacture, 266 rue Sussex, magasin 58 rue Sparks.

Ottawa, 26 décembre 1878. 1an.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879.—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1879.

Les malles se fermont d'après l'heure de Montréal.

MALLES.	Formée. A.M.	Formée. P.M.	Formée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.--Montréal, Québec, etc.....	8 00	2 15	8 00	9 30	3 30
Provinces Maritimes...	.....	2 45	.....	.....	3 30
Ouest.- Kingston, Toronto, etc	10 00	.....	8 00	9 30	7 30
E.-U., via Ogdensburg	10 00	1 30	8 00	.....	7 30
Partie Ouest des E.-U.	10 00	.....	8 00	9 30	7 30
Cité de New-York.....	10 00	.....	8 00	.....	7 30
Kemptville, etc.....	10 00	1 30	.....	9 30	4 30
Manotick	10 00	.....	.....	.....	4 30
North Gower, Kars ...	10 00	.....	.....	.....	4 30
Metcalfe, Russell, etc..	10 00	.....	.....	.....	4 30
Ashton, Stittsville, Huntley	10 00	.....	.....	.....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	10 00	.....	4 00	8 00	2 00
Sand Point, Pembroke..	10 00	.....	4 00	8 00	2 00
Bristol	.....	.....	4 00	.....	2 00
Bell's Corners, Richmond.....	.....	2 00	.....	10 30	.....
Hull.....	6 00	.....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	.....	.....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	.....	5 00	2 00	.....
Onslow.....	.....	.....	5 00	8 00	.....
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer..	8 00	.....	.....	.....	3 30
Gatineau.....	6 00	.....	.....	A.M.	6 00
New Edinburgh.....	9 45	.....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	.....	.....	.....	2 10
Malle Anglaise, via N. Y. les Lundi et Mardi	.....	.....	8 00	.....	.....
Malle Anglaise, via Halifax, le Jeudi.....	.....	.....	12 00	midi	.....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	.....	.....	1 30	P.M.	.....

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M.
Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 1er Janvier 1879.

LITTÉRATURE.

LE CARNAVAL DES ENFANTS.

Par Paul Foval.

I

LE CONSEIL DES ONZE.

(*Suite.*)

—Et bien ! c'est ça ! dit vaillamment Maurice, nous n'avons personne en face, mais on voudrait inviter ceux de vis-à-vis, dans la maison de rapport.

Il vous avait une figure de chérubin, ce Maurice !

—Qu'est-ce que j'ai dit ? demanda le bon-papa sévérité.

—Tu as dit : Pas de locataire ; mais ce n'est pas chez les marchand de bronze, au moins.

Ni chez l'avocat, ajouta Claire doucement.

—Ni chez le notaire, insinua Antonine.

—C'est des petits, petits, petits locataires, acheva ce lutin d'Agathe en ramenant tous les cheveux blancs de M. Lemercier sur le bout de son nez.

Les gens du quatrième ? demanda le grand-père avec étonnement.

—Non, plus haut.

—Les enfants de cette jeune dame, sans doute, dit la bonne-maman d'un accent radouci.

Car ce coquin de Maurice le mangeait de baisers.

Il est certain que plus la distance grandit, plus la fantaisie est possible. On admet par caprice un bon paysan à sa table, et l'idée ne viendrait pas d'y faire asseoir un pimpant fournisseur. Les fortifications de M. Lemercier étaient élevées surtout contre son confrère au tribunal de commerce, contre l'avocat et contre le notaire. Ceux-là, dans son idée, étaient presque ses égaux, et devaient, à coup sûr, dans leur idée à eux se considérer comme ses supérieurs. Les fréquenter, c'était descendre tous les dégrés de son trône de propriétaire. Mais les locataires du cinquième : une escapade !

Cela ne tirait aucunement à conséquence. Le bon-papa se fit prier pour avoir plus longtemps les caresses de ce troupeau de chérubins. Quand il prononça enfin le *oui* si impatiemment attendu, ce fut une explosion. Les petits grimpèrent à lui comme au mât de cocagne, pendant que les grands l'étouffaient littéralement de baisers.

Puis soudain tout le monde se précipita vers la porte, tandis que Maurice entonnait, sur l'air *Partant pour la Syrie* :

Bon-papa l'a permi-i-i-is.
Bon papa l'a permis,
Allons faire la le-etre, etc

François faillit être renversé par le flot qui passait.

On mit l'adresse à une belle carte lithographiée ainsi conçue :

"Mesdemoiselles Claire Durand, Antoine et Suzanne du Champ, Louise et Marie de Saint-Amand, Agathe Leroux, messsieurs Gaston Durand, Fernand, Louis et Alfred de Saint-Amand, Maurice du Champ, Paul Leroux, prient monsieur et mademoiselle Jacoby de leur faire l'honneur de passer la soirée chez eux le jeudi gras.

"On dansera, on mangera des crêpes, on tirera la grande loterie pour les pauvres, on montrera des ombres chinoises, etc.

"On permet aux papas et aux mamans de ne point se déguiser."

—Germain ! appela Claire.

Un domestique, galonné sur toutes les coutures, se présenta.

—Allez porter ceci en face...

—Pas en face ! interrompit Agathe ; bon-papa ne veut pas.

—Et vite ! ajouta Maurice.

—Mille sabords ! ponctua Gaston le marin.

Germain partit. On attendit avec une anxiété fiévreuse.

Au bout de dix minutes, il revint avec une lettre élégamment écrite, qui disait.

"Henriette et Henri remercient du fond du cœur tous leurs aimables voisins, mais ils sont loin de leur pays et leur mère est bien triste : ils n'ont pas le cœur à se divertir."

Claire relut deux fois la lettre. Gaston soupira. Maurice dit :

Les noms de Hongrie sont faits comme les noms d'ici, mais je les aime tout plein, cet Henri et cette Henriette !

II

LE PORTRAIT.

Sur cinq enfants, M et Mme Lemercier n'avaient qu'un fils qui était de quelques années plus jeune que ses sœurs. C'était l'oncle Henri, dont le portrait souriait sur la boite d'écaille de la bonne dame. Elle aimait bien ses filles, mais Henri était son cœur.

L'oncle Henri, car il avait ce nom dans la famille, où il était passé à l'état de personnage légendaire, avait montré, dès sa petite jeunesse, une sérieuse antipathie pour le commerce. M. Lemercier, qui, certes, avait personnellement tout ce qu'il faut pour faire estimer et aimer la profession de négociant, s'était efforcé en vain de détraire ces préventions. A mesure que Henri grandissait, son aversion se raisonnait et se fortifiait. Des goûts et des couleurs, dit-on, il ne faut pas discuter : on n'en est pas encore arrivé à prendre les pauvres gens qui ne comprennent pas l'excellence du métier de trafiquant. Henri, n'étant pas bien fixé sur sa vocation, sollicita la permission de faire son tour d'Europe, après ses études finies, et partit pour l'Allemagne.

La miniature avait été peinte quelques jours seulement avant son départ, qui eut lieu au mois de septembre 1847.

Depuis lors, jamais ses parents ne l'avaient revu.

On connaissait mal son histoire ; on savait seulement que, dès le début de son voyage, possédé par un esprit d'aventures qui n'avait point de direction fixe, il était lié en Autriche avec des exilés espagnols et qu'il était entré dans un complot tendant à la restauration de don Carlos. Peu de temps après, il s'engageait comme volontaire dans la garde suisse du roi de Naples.

Les Lemercier étaient Suisses de naissance et originaires du Valais.

Comme il allait partir pour Naples, la Révolution de 1848 éclata en France, et l'Allemagne entière reçut le contre-coup de la commotion. Henri n'ayant aucun motif particulier pour servir le roi de Naples, et désirant par-dessus toutes choses s'essayer au métier de soldat, courut en Hongrie et se battit comme un lion pour Kossuth.

On ne lui connaissait point dans sa famille ces opinions extrêmes. Sa conduite, pendant qu'il était au collége, lui avait valu la réputation d'un jeune homme bouillant généreux, mais un peu hautain. Il appartenait très-énergiquement à la catégorie de ceux que l'argot de nos faubourgs appelle des *aristos*. Mais les patriotes de Hongrie sont tous aristos au plus haut dégré. Il était là en bonne compagnie, entouré des comtes, des magnats et des princes, que nos journaux prennent de loin pour des *prolétaires*.

Et d'ailleurs Henri n'avait pas choisi : il voulait se battre ; il avait pris au hasard la première occasion venue.

Ce n'est pas son éloge que nous faisons ici.

Sa famille cessa de recevoir de ses nouvelles après la prise de la forteresse de Comorn, sur le Danube. Toutes les recherches pour connaître son sort ultérieur furent inutiles.

On apprit seulement qu'à l'époque où Henri Lemercier était simple voyageur faisant son tour d'Allemagne il avait demandé en mariage la fille d'un gentilhomme magyar des environs de Pesth, ce qui sans doute n'avait pas peu contribué à l'engager sous les drapeaux de l'insurrection. Le gentilhomme magyar lui avait refusé la main de sa fille, et Henri avait disparu.

Là s'arrêtaient les renseignements précis. On avait pu recueillir seulement quelques notes vagues concernant sa conduite militaire. Il s'était comporté dans toutes les rencontres en vrai chevalier français, briguant les postes dangereux et se lançant avec une sorte de folie au milieu des périls les plus désespérés. Il y avait là de suffisants matériaux pour construire une de ces légendes de famille qui font battre le cœur des enfants autour du foyer paternel. L'oncle Henri était le héros. On ne parlait de lui qu'avec amour et respect, malgré le démenti donné aux opinions de son père et de sa mère par le choix politique qu'il avait fait. En somme, tout le monde est du parti des nationalités, qui veulent vivre, et nulle nationalité n'est plus symatique à la France que celle de cette noble Hongrie, qui fut si longtemps le boucier opposé par l'Europe catholique aux barbares efforts du cimeterre musulman.

Les fillettes rêvaient en songeant à leur oncle Henri, et les garçons, presque tous destinés à fuir la cage commerciale, se promettaient d'imiter sa chevaleresque vaillance.

Il y avait maintenant treize ans qu'on ne l'avait vu. M. Lemercier ne gardait pas l'ombre d'une espérance, parce que c'était un homme sage et connaissant les affaires ; mais les mères ne sont jamais sages et s'inquiètent peu des affaires. Bien souvent madame Lemercier versait des larmes en contemplant le portrait de son fils bien-aimé. Elle priait Dieu sans cesse et gardait obstinement un espoir.

Ayons de l'indulgence pour ceux ou pour celles qui, dédaignant la raison chiffrée, élèvent encore leur cœur vers le ciel. Ils deviennent rares, et le monde qui les raille meurt de logique tout doucement.

III

LA MANSARDE.

Les quatre plus grands chevaux des écuries de la garde de Paris, et les quatre plus beaux cavaliers de ce corps d'élite, ornaient à droite et à gauche la facade de la maison de rapport, devant la porte cochère qui donnait accès à l'hôtel Lemercier. Toute la population du fourbourg Poissionniere se pressait dans la rue, malgré un froid piquant et noir qui faisait miroiter le verglas sur le pavé, pour voir une longue file de voitures qui allaient lentement et prenaient le tour avant d'entrer sous la voûte, munie d'un éclairage inusité. Paris s'amuse à voir les autres s'amuser, ce qui est la marque d'un bon cœur. Il est content quand il regarde passer des voitures fermées, toutes pleines de parures invisibles. Il fait foule, il encombre, il bavarde, et puis il va se coucher en disant : " Les riches sont bien heureux ! " Qu'en sait-il ?

Dans la cour, où l'on avait aligné les arbres verts et suspendu des guirlandes, c'était déjà la fête. Tout le côté de la maison de rapport qui faisait face à l'hôtel boudait par ses cinquante fenêtres fermées. Les locataires de M. Lemercier manifestaient ainsi tout le mépris que leur inspirait cette soirée à laquelle ils n'étaient point invités. Derrière les persiennes closes, les enfants du bronze, la petite famille de l'avocat et même la jeune sœur du notaire dévoraient des yeux la dessous de la marquise, ou descendaient les privilegiés, et le vestibule, qui semblait un jardin des fées. Les bambins du quatrième étage (de petites *drogues*, selon l'expression familière de la concierge) se permettaient de siffler dans des clefs, comme on fait au théâtre. Il n'y avait là, pour jeter sur les joies du riche hôtel un bienveillant regard, que ces deux beaux enfants de la pauvre mansarde, Henri et Henriette. Ils étaient seuls et collaient leurs yeux aux carreaux froids. La mère était allée au loin chez une de ses élèves, ou elle faisait danser au piano, elle ne devait rentrer que fort tard. Les deux petits avaient promis d'être bien sages et de se coucher de bonne heure.

(*A continuer.*)

—Ceux qui savourent réellement une tasse de café, devraient essayer le mélange sans rival de Buchanan.

1 an

CONDITIONS

DE LA

GAZETTE D'OTTAWA.

ABONNEMENTS.

Ce journal est envoyé franc de port dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à raison de $4 par année, payables d'avance, c'est-à-dire dans les trente jours qui suivent la date de l'abonnement, ou $5 au cours de l'année.

Pour l'Angleterre, la France et la Belgique, le prix de l'abonnement sera de $7 par année, payables d'avance

ANNONCES.

Les annonces seront mesurées en type *Brevier* et chargées aux conditions énoncées en tête du journal.

Contrats spéciaux pour annonces à long terme.

Toutes Notices et Avis spéciaux, tels que Réclames pour Concerts, Convocations d'Assemblées, Naissances, Mariages et Décès, seront insérés à raison de 10 centins par ligne.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés franco à **Mr. F. M. Derome,** rédacteur-en-chef de la *Gazette d'Ottawa*

ADMINISTRATION.

Tout ce qui a rapport à l'administration, tels qu'abonnements, envoi d'argent, impressions, annonces, etc., etc., doit être adressé à **Louis Bélanger & Cie.,** bureaux de la *Gazette d'Ottawa.*

Tout envoi non affranchi serait refusé.

L'administration ne se rend pas responsable des pertes de lettres d'argent non enregistrées, si elles se trouvent perdues.

EDITION HEBDOMADAIRE.

(Paraissant le Jeudi.)

Cette Edition, qui renfermera la matière du *Journal semi-quotidien,* sera envoyé dans toutes les Provinces du Canada et aux Etats-Unis, au taux de $1.50 par année, payable d'avance, ou $2.00 au cours de l'année.

Les annonces destinées à cette Edition seront insérées à raison de 10 centins par ligne, pour chaque insertion, quelle qu'en soit l'étendue.

E. E. LAUZON,
Gérant

La *Gazette d'Ottawa,* devant paraitre tous les jours pendant la durée entière de la session prochaine du Parlement Fédéral, afin de donner un rapport complet et détaillé des débats parlementaires, le coût de cette édition quotidienne, pour les personnes qui d'avance n'y sont pas abonnées, sera d'UNE PIASTRE, payable d'avance à compter du 10 de février courant.

GAZETTE D'OTTAWA.

Lundi, 3 Février. 1879.

Sans être d'un caractère alarmant, les nouvelles de France des derniers jours ont créé sensation, et reportent sur elles l'intérêt du monde entier.

En butte à l'hostilité des chambres, qui exigeaient de lui l'élimination de nombre de généraux qu'il persistait à vouloir maintenir à leur poste, et incapable de tenir lui-même contre l'opinion qui se manifestait bruyamment au dehors dans le même sens, le maréchal MacMahon a cédé à cette double pression, aimant mieux abdiquer la présidence que de coopérer à un acte qu'il envisageait comme une cause de désorganisation de l'armée, sur laquelle, par cela même, il aurait perdu tout contrôle. Le maréchal termine sa lettre de démission par ces paroles : — " En m'éloignant du pouvoir, j'éprouve la consolation de croire que, durant les 53 années que je me suis voué au service de mon pays, soit comme soldat, soit comme citoyen, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir, et un par dévouement absolu à ses intérêts."

Le successeur du maréchal MacMahon à la présidence de la république française est François-Paul-Jules Grévy, élu pour une période de sept années, par 536 voix, dans un congrès formé par la réunion des deux chambres en un seul corps. Une notice biographique contenue dans les dépêches reçues il y a trois jours, assigne au 15 août 1813 la date de sa naissance. Il serait donc parvenu à l'âge de près de 66 ans. On le répute un avocat distingué du barreau de Paris. Il prit part à la révolution de juillet 1830. Il figura dans les procès politiques où il eut souvent à défendre des sujets de l'école radicale. Son attitude en politique et dans l'arène parlementaire a été celle d'un indépendant fort étranger aux utopies socialistes et paraissant plutôt tendre la main au parti monarchique. Néanmoins, par une sorte de bizarrerie que l'*indépendantisme* doit toujours permettre, on l'a vu constamment voter avec l'extrême gauche. Comme orateur, il s'est élevé au rang des hommes les plus éminents de la section démocratique de la chambre.

L'abdication de l'ex-président MacMahon a donc terminé pacifiquement l'antagonisme qui le séparait irrémédiablement du cabinet Dufaure. Un résultat tout contraire fut d'abord ce qu'on redouta le plus. Il reste encore à voir si cette république tourmentée est capable de se raffermir par elle-même sur ses bâses jusqu'au point d'assurer la paix et le bonheur de la France

Les faits subséquents de la semaine se trouvent consignés au bulletin des dépêches télégraphiques

Election de St. Hyacinthe.

Les règles communes du *droit public de l'état* méritent toujours et partout le respect des hommes dirigeants du pouvoir. Il en est autrement à ce qu'il parait dans la province de Québec. Depuis la mort de M. Bachand, qui en était le ministre des Finances, l'important comté de St. Hyacinthe, que représentait dans l'assemblée provinciale l'homme politique décédé, n'a pas été appelé à lui nommer un successeur. L'émission du bref requis pour la nouvelle élection est toujours impatiemment désirée des électeurs de St. Hyacinthe, mais toujours obstinément différée par le gouvernement local de Québec. A ce compte, la circonscription électorale dont il s'agit est simplement défranchisée et continuera de l'être conformément au bon plaisir des ministres d'emprunt qui président, momentanément du moins, à ses destinées. La crainte d'une élection inopportune en ce qu'elle leur créerait en chambre un adversaire devant lequel ils ne sauraient tenir, est ce qui motive ce déni de justice publique et ces temporisations calculées de leur part. Ces faits sont d'ailleurs notoires, et les hommes en question jugés, mais le grief demeure et semble étonner quelquefois les naïfs qui ne savent pas à quelles nouveautés peut conduire le besoin de se cramponner au pouvoir.

Le ministère de Québec a toutefois dans la presse qui lui est systématiquement dévouée, des défenseurs qui ne se gênent guère à l'article du droit électoral ou des moyens de se tirer d'affaire. Avec une vivacité de langage que provoquent et la nature de l'incident en lui-même et le saractère des raisonnements qu'on lui oppose, notre confrère du *Courrier de St. Hyacinthe* réplique de la manière suivante à l'espèce d'excuse que fait valoir à cette occasion, en faveur du procédé du gouvernement local de Québec, une feuille qui, pour le justifier, tente l'impossible. Nous le laissons donc parler à son tour.

" Le *National* parle de l'élection de St. Hyacinthe avec une effronterie qui n'est égalée que par le cynisme du gouvernement de Québec. Il a une singulière théorie sur la représentation des comtés en Parlement. D'après notre confrère, une division électorale n'aurait besoin d'un député que durant le temps des sessions. Ce peut être une théorie fort commode pour tenter d'excuser l'incurie et le mauvais vouloir du gouvernement, mais elle n'est guère favorable à l'intérêt public.

" Il est singulier que le *National* paraisse ignorer qu'on peut avoir besoin d'un député en dehors des sessions. Il surgit quelquefois des incidents qui nécessitent son intervention auprès du gouvernement. Il a droit au patronage ministériel, et ce patronage, sur sa demande, peut s'exercer dans la localité qu'il représente, —au profit de ses amis et du comté. De plus, si une paroisse, ou une personne désire faire adopter une législation spéciale, un bill privé par exemple, à qui s'adressera-t-elle, s'il n'y a point de représentant ?

" Indépendamment de ces considérations, il ne faut pas perdre de vue que *depuis la mort* de M. Bachand, le ministère est *en minorité* et qu'il n'est *plus en droit* d'administrer la province. Par conséquent, s'il savait respecter la constitution, s'il avait souci de son propre honneur, il s'empresserait, par l'élection de St. Hyacinthe, de reconquérir au moins la majorité que lui a donnée la voix de l'Orateur Turcotte, à la dernière session.

" Persistant à ne point faire l'élection, le ministère Joly s'avoue par là même en minorité ; il fait voir à tout le pays qu'il est incapable de remplacer l'Hon. Bachand par un de ses amis. Son devoir est donc de resigner, et il ne lui reste aucune autre alternative.

" L'Hon. Mackenzie a mieux compris ce qu'il avait à faire. Après l'élection du 17 septembre, il a offert sa resignation. Mais on ne peut s'attendre à rien de digne et de constitutionnel de la part des valets de Luc Letellier."

La tactique est aisée à comprendre. Dès que la session parlementaire fédérale aura pris fin, si alors le lieutenant-gouverneur n'a pas été délogé, cette affaire du bref d'élection aura son tour. On émanera le bref, dans la prévision que, l'acte du 2 mars restant impuni, l'opinion du bon peuple de St. Hyacinthe sera moins à craindre ou plus facile à émouvoir dans l'intérêt de la haute cabale de Spencer-Wood. Supposé que la combinaison lui réussisse, l'heureux cabinet de Québec, en faisant élire à St. Hyacinthe un candidat tel qu'il le lui faut, se retrouverait en possession de cette désolante majorité d'une voix qui a pour lui toutes les vertus, moins celle d'aiguillonner son amour-propre.

Le correspondant du *Globe,* assez friand de nouvelles qui n'ont pas toujours la vérité pour bâse, et dont le savoir politique ne lui permet pas d'aller bien loin dans l'art d'administrer un pays ou de guider un ministère, trouve mauvais que le cabinet fedéral ne fasse pas connaitre immédiatement au public, avant la réunion du Parlement, ce qu'il pense ou ce qu'il entend faire au sujet du Tarif à soumettre à la discussion des chambres. Il juge qu'au moyen de cette bonne précaution, les manufacturiers et les commerçants apprendraient d'avance ce qu'il est de leur intérêt de savoir. L'idée est tout-à-fait neuve : mais le correspondant en question serait lui-même bien étonné de voir les ministres déférer à sa suggestion, et la législature, par un abandon de privilége, attribuer la discussion des plans économiques de la Puissance au *Globe* et à tous les politiqueurs de bonne volonté qui lui font cortége.

Correspondance littéraire.

M le Rédacteur,

Par son feuilleton et par certaines productions légères que la *Gazette* publie de temps à autre, je vois qu'elle n'oublie pas la partie littéraire mentionnée dans son titre. Voulez-vous bien me permettre de vous présenter une petite pièce peu connue et déjà bien ancienne que la femme d'un ministre français célèbre, Mme Perrier, publia à Paris il y a déjà longtemps. Ce morceau selon moi, peut trouver place dans un journal contemporain, s'il y a raison de dire que le beau ne vieillit pas.

UN AMI.

SUR LE MOT " RIEN."

A faire des couplets sur rien
Le sort veut que je me dispose :
Il faudrait pour les faire bien
Que rien prêtât à quelque chose.
Je ne sais trop, avec raison,
Que dire sur un tel chapitre ;
Mais ne valant rien, ma chanson
Aura du moins rempli son titre.

Rien est souvent l'unique lot
Du talent que l'envie abaisse ;
Rien est toujours le premier mot
Qu'à l'indigent le riche adresse.
Rien dans le cœur, rien dans l'esprit,
Sont les riens qu'aux sots on reproche;
Mais le pire dans tout ceci,
Mes amis, c'est rien dans la poche.

Auprès d'un fade séducteur
Rien est toujours ce que j'éprouve ;
Dans les pièces de maint auteur,
Rien est souvent ce que je trouve.
Mais il est encor, j'en conviens,
Des riens dont la douceur entraîne ;
Et de ces jolis petits riens,
Souvent un seul à tout nous mène.

Mais trois couplets, c'est bien assez :
Le quatrième m'embarrasse.
Quoi, dira-t-on, vous commencez,
Et déjà vous demandez grâce ?
Dieu fit de rien, chacun le sait,
Tout ce que l'on voit sur la terre :
C'est parce qu'il en a tout fait,
Que moi je ne sais plus qu'en faire.

MME PERRIER.

Il est bruit à Montréal d'une enquête judiciaire ayant pour objet la constatation d'un détournement de fonds à la charge d'un percepteur du revenu, M. Dunbar Brown. D'après certains états de compte reconnus et sur comparaison de ces états avec les pièces transmises au département des finances, à Ottawa, par l'inculpé, M. Brown serait aujourd'hui reliquataire d'une somme de $9,960 dont il n'a pas rendu compte au trésor. Les dernières vérifications faites à ce sujet par l'inspecteur du revenu à Montréal, M. Bellemare, tendent à confirmer ce rapport, et des ordres promptement émanés de l'honorable F G. Baby, ministre du revenu de l'intérieur, ont donné lieu aux premières investigations de la justice. Le prévenu n'a pu obtenir du magistrat présidant à l'enquête préliminaire, le bénéfice d'être relaxé sur cautionnement à fournir. La rémunération attachée à ses services était un traitement annuel de $1,800, regardé comme insuffisant à bien des égards.

Requête à Sir John A. Macdonald.

Vendredi, le chef Wanbano, de la tribu indienne du Delaware, a présenté à Sir John A. Macdonald l'adresse suivante :

Au très honorable Sir John A. Macdonald, surintendant-général des affaires indiennes.

PÈRE,

Nous, les enfants des Indiens du Delaware et des Moraves du Thames, dans la Puissance du Canada, vous prions d'accepter nos humbles sollicitations et demandons instamment au Grand Esprit de continuer de vous combler de ces faveurs qu'il vous a déjà données en partage, et que, de plus, il dispose votre cœur à recevoir favorablement la requête de vos enfants.

Père,—Depuis que M. Mackenzie, notre ami, a résigné ses pouvoirs, et que nous sommes sous le contrôle de M. E. Watson, nous nous voyons trop éloignes de notre agent pour qu'il nous soit possible d'obtenir ses conseils lorsqu'ils nous sont nécessaires, à moins que nous nous rendions à Saruia, voyage long et trop dispendieux pour nos moyens. De nouveau, nous intimons respectueusement par votre entremise au département, de notre désir d'être placés sous la surveillance immédiate de Thomas Gordon, qui a charge des autres peuplades du Thames ; nous pourrions alors le consulter plus aisément sur les difficultés qui nous surviennent, et il pourrait aussi, de son côté, mieux pourvoir à nos besoins, vu qu'il n'a pas autre chose à faire, et que nous le connaissons bien.

Nous sommes convaincus qu'il serait très avantageux pour nous et pour les autres groupes du Thames d'être sous le contrôle de cet agent.

Père,—Vos enfants espèrent que vous ferez droit à cette juste demande que nous vous faisons, et en espérant beaucoup de votre bonté, vos pétitionnaires, ainsi qu'ils le doivent, ne cesseront de prier.

Le chef s'est ensuite plaint de M. Mills, le ci-devant chef du département, l'accusant d'avoir sacrifié, pour dépenses d'élections, la somme de $6,600 appartenant aux fonds indiens. Il ajouta que la somme de $37 50 avait été payé au Dr. Tye pour de prétendus services professionnels, bien que ses services n'eussent jamais été requis de leur part.

Il fit de plus remarquer à Sir John A. Macdonald que des lots de terres furent vendues par le gouvernement en 1856 et en 1857 au bénéfice des indiens, avec promesse de leur en payer le montant dans l'espace de huit années, et que, bien qu'une période de quinze années se soit écoulée depuis, cette somme leur est encore due. En conséquence, les indiens insisteront auprès du département pour que la somme en question leur soit payée, ou que les parts de terre soient revendues à cet effet.

Les indiens espèrent donc que la présente administration aura pour eux plus d'égards que n'en a eus le gouvernement Mackenzie.

Sir John A. Macdonald a promis à Wanbano qu'il donnerait à l'affaire toute l'attention qu'elle mérite.

Prise d'Habit.

Jeudi matin, dans la chapelle des Dames de la Congrégation à Montréal, Sa Grandeur Mgr. l'Evêque recevait les premiers vœux de douze demoiselles. Il a donné le saint habit à dix-neuf novices et quatre demoiselles ont pris le voile.

Les demoiselles suivantes ont prononcé leurs premiers vœux : Sœur St. Philippe : Mlle. M. Michaud, sœur Ste. Aquiline : Melle. E. Christin, sœur du Bon Pasteur ; Mlle. Arthémise Lussier, sœur Ste. Marie des Martyrs ; Mlle. V. Lamothe, sœur Ste. Anastasie ; Mlle. Alice Chevigny, sœur Ste. Marie Aurélie ; Mlle. R. Couturier, sœur Ste. Olympiade ; Mlle F. Guévremont, sœur Ste. Marie Angèle ; Mlle. Mary Hawkins, sœur Ste. Marie du Secours ; Mlle. Aurélie Pinard, sœur Ste. Ilda ; Mlle. Hélène Brazil, sœur St. Bazile ; Mlle. Augustine Terroux, sœur St. Sarinien ; Mlle. Julien Sylvestre.

Les novices suivantes ont pris le saint habit : Sœur Nicole de St. Pierre Baptiste, sœur Long de St. Lambert, sœur Lynch de St. Brigitte ; sœur Chevalier de St. Anatole, sœur Dupont de St. Tiburce, sœur Lemay de St. Filicien, sœur Ducharme de St. Irmine, sœur Sylvestre de St. Philibert, sœur Brault de Ste. Eélicité ; sœur Laurin de St. Cassien, sœur Turgeon de Ste. Mélitine, sœur Rochon de St. Amable, sœur Davey de Ste. Marie Edouard, sœur Guérard de St. Paul, Miki, sœur Duchesnay de St. Martinien, sœur Robley de St. Cornélius, sœur Lessieur de Ste. Marie Rose, sœur Roy de Ste. Honorat, sœur Gourdeau de Ste. Famille !

Les demoiselles suivantes ont pris le voile : Sœur Guenette, sœur Beaudoin, sœur Monette, sœur Mathias.

La chapelle avait été ornée avec beaucoup de luxe pour la circonstance qui a été une fête de famille parmi les Dames de la Congrégation. Sur la galerie, du côté de l'Evangile, on lisait l'inscription suivante en lettres d'or : *Vota mea domino reddam coram omni populo ejus,* Sur la galerie, du côté de l'épitre, on avait inscrit sur une banderole : *Quid retribuam domino pro omnibus quæ retribuit mihi.* Au-dessus du maître-hôtel, se lisait l'inscription : *Sit nomen Domini benedictum.* Sur le jubé de l'orgue on voyait les paroles du psalmiste : *Magnificavit Dominus facere robiscum.* Une foule recueillie assistait à la cérémonie qui a été très imposante.

Les Dames de la Congrégation ont commencé, jeudi, un *triduum* pour remercier Dieu pour le décret du Saint-Siége déclarant la vénérabilité de la Sœur Bourgeois, fondatrice de leur ordre.

NOUVELLES CONDENSÉES.

—Le général Grant est en Egypte.

—La maladie du Sultan retarde la signature du traité de paix avec la Russie.

—Le Pape tiendra un consistoire le 21 de ce mois.

—Pendant l'année qui vient de finir il y a eu en Angleterre 177 grèves.

—On a découvert des mines d'or dans l'Alaska et on s'attend à une emigration considérable.

—La Floride exportera cinq cents millions d'oranges cette année.

—La Turquie demande à l'Angleterre la somme de £55,000 pour une certaine partie de terre dans l'île de Chypre.

—Un grand nombre de faux billets de banque sont en circulation à Montréal et à Québec.

—L'examen préliminaire d'Annie Parker, accusée de s'être parjurée dans le procès des Osborne, a été commencé aujourd'hui à Moncton, N. B.

—Une dépêche de Winnipeg nous apprend que Taillefer a été réélu pour représenter Ste. Agathe.

—Le résultat des elections en France a été reçu avec indifference par l'Allemagne et l'Italie.

—Le commissaire allemand chargé de s'enquérir des ravages de l'épidémie, se rendra en Russie cette semaine.

—Le Marquis de Lorne est en faveur du projet du Gouverneur Robinson au sujet d'un parc international aux chutes Niagara.

—La guerre civile vient d'éclater dans l'Afghanistan.

—Les détails de la famine dans la haute Egypte sont terribles.

—Le procès de Tellus, l'éditeur du *Courrier* de Bloomington, Ind., accusé du meurtre de l'avocat, Rogers, se poursuit activement. Les preuves contre lui sont très fortes.

—On dit que M. A. H. Dymond, ex-M. P., sera le rédacteur d'un nouveau journal réformiste qui sera publié à Toronto.

—Le meurtrier Hunter, qui vient d'être exécuté aux Etats-Unis, a donné ses biens à un de ses frères qui s'est engagé à payer $15,000 à l'avocat de la défense, et $25,000 à la famille du défunt.

—Les mormons prétendent que la récente décision de la cour suprême des Etats-Unis, condamnant la polygamie, a eu pour effet de les unir davantage.

—Les fièvres scarlatines viennent de se déclarer dans le couvent de Bellevue à Québec, et les médecins ont notifié les religieuses d'envoyer immédiatement les étudiants dans leur famille.

—Dans le comté Jackson, Neb., un enfant de 14 ans, voulant se venger d'un châtiment que son professeur lui avait infligé, lui plongea un couteau dans la poitrine.

—Une dépêche de Madrid au *Times* de Londres dit " que l'hon. Sackville West, le ministre anglais à cette cour, a présenté à Sibuela, le ministre des Affaires Etrangères, MM. Galt et Bernot, les deux délégués envoyés à Madrid par le gouvernement canadien concernant la conclusion d'un traité de commerce entre l'Espagne et le Canada.

—Parmi les étudiants en théologie, à l'Université de Strasbourg, il y a un descendant collatéral de Martin Luther. M. Friedrich Luther descend en ligne directe de Heize Luther, oncle de l'apostat. Il naquit à Zalzungen, près du Mohra, dans le Thuringe, d'où vient toute la famille de Luther.

—On a souscrit à Rome, la somme de $244,000 pour l'érection d'un arc de triomphe dédié à Victor-Emmanuel. Le monument sera érigé sur la Place Termini et des artistes de tous les pays seront appelés à y travailler.

—A Barnsley, en Angleterre, une famille s'est empoisonnée en mangeant du pain dans lequel, les médecins appelés à faire l'autopsie des cadavres, ont trouvé de l'ergot. La même chose s'est produite en France il y a quelques années, et est devenue une maladie épidémique que l'on a appelée *Ergotisme.*

—Un enfant de 14 ans vient d'être interné dans la prison de Syracuse pour avoir empoisonné son père. La seule raison qu'il ait donné de cet acte infâme, est que c'était le seul moyen de ramener la paix dans la maison.

—Une jeune fille du Wisconsin, voyant que la famine menaçait ses vieux parents, prit le parti d'aller chercher des provisions dans un village qui se trouve à six milles de sa demeure. Elle partit donc à pied, à travers une neige épaisse. Mais bientôt elle perdit son chemin, et accablée de fatigue et saisie par le froid, elle se vit contrainte de chercher un gîte. Elle se mit en devoir de creuser un trou dans la neige, et s'y plaça avec un chien de Terre-Neuve qui l'avait suivie jusque là. Ayant eu soin de faire coucher l'animal tout près d'elle, la jeune fille passa la nuit toute entière dans cette cave improvisée, sans avoir à souffrir aucunement du froid.

—La compagnie de chars d'Ontario a signé un contrat pour douze cents chars plateformes.

—La commission sanitaire de Schelte a ordonné une *quarantaine* pour tous les vaisseaux venant de la Mer Noire.

—Malgré la solution donnée à l'incident de Sancy, la question des rapports entre la France et la Tunisie n'est pas définitivement réglée, et elle reparaîtra un jour ou l'autre sous une forme quelconque.

—Le *Cobourg Sentinel* conseille au Parlement local de différer les élections jusqu'au 17 septembre prochain. Il prétend que cette date porte *chance.*

UNE NOUVELLE EXPLORATION DE STANLEY EN AFRIQUE—Londres—On annonce que le steamer *Albion* a été commissionné pour transporter M. Henry M. Stanley et sa suite à Zanzibar, d'où l'explorateur doit partir pour un nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique.

LA PESTE EN EUROPE.—Les Russes se plaignent du bruit fait au sujet de la peste et particulièrement de la conduite de l'Allemagne qui fait une sorte d'affaire internationale des mesures sanitaires qu'elle a ordonnées. Ils affirment qu'ils prennent toutes les précautions nécessaires et donnent pour preuve de l'efficacité des mesures qui ont déjà été prises ce fait que, depuis son apparition, le fléau n'a fait aucun progrès en dehors des localités où il a été signalé en premier lieu.

—Il y a quelque chose de mystérieux qui se rattache aux lacs américains. Ainsi le lac Erié n'a que de 60 à 70 pieds de profondeur ; mais le lac Ontario en a 592, et le fond de ce lac se trouve à 230 pieds au-dessous du niveau de la mer, c'est-à-dire qu'il est aussi bas que la plus grande partie du golfe St. Laurent et le fond des lacs Huron, Michigan et du lac Supérieur, bien que sa surface soit beaucoup plus élevée. Mais, comme la décharge par la rivière Détroit n'est pas du tout égale à la quantité d'eau reçue per les trois lacs situés au-dessus, on croit qu'il doit y avoir un courant sous-marin du lac Supérieur au lac Ontario, par le lac Huron.

Cette conjecture est assez vraisemblable, attendu qu'elle seule peut expliquer le fait que le saumon et le hareng vivent dans tous les lacs qui communiquent avec le St. Laurent. Les naturalistes nous, expliqueraient difficilement la présence de ces poissons dans les lacs supérieurs, sans admettre l'existence d'un courant sous-marin.

AVIS.

Nous invitons ceux à qui nous avons adressé notre journal et qui refuseraient d'y souscrire, à vouloir bien opposer sur l'adresse de renvoi, leur nom avec le mot *refusé,* en y ajoutant l'indication de leur endroit de résidence.

AVIS.

LES PERSONNES

QUI ONT EN MAINS DES

LIVRES

APPARTENANT A LA

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT,

SONT PRIÉES

DE LES REMETTRE SANS DÉLAI.

ON discontinuera de **Prêter des livres à compter de ce jour.** jusqu'à nouvel ordre.

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement
Ottawa, 31 janv. 1879.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

TRADE MARK. LE GRAND TRADE MARK.

Before Taking.

Remède Anglais —Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honteuses : perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consomption ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons *gratis* par la malle. ☞ Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à $1 le paquet ou six paquets pour $5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

After Taking.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY,
Windsor, Ontario, Canada.

☞ En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des Etats Unis.

Ottawa, 3 février 1879. 1an.

PERDU.

MARDI, dans l'après-midi, un petit chien, (Black-an-Tan) a disparu de la rue Dalhousie. Désignation : dos noir, poil très fin, oreilles non coupées, ventre et pattes jaune-brun, petites taches jaune-brun au-dessus des yeux et sur le nez.

Celui qui en donnera connaissance à M. Jacques Dufresne, 146 rue de l'Eglise, sera récompensé généreusement.

Ottawa, 29 janvier 1879.

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879 1an.

FERRONNERIES

A BON MARCHE.

Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de

FERRONNERIES,

à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre

☞ VIEIL ETABLISSEMENT ☜

McDougall & Cuzner,

ENSEIGNE DE LA

GROSSE TARIÈRE,

Rue Sussex.

Nous vous présentons à tous les compliments de la saison.

Ottawa, 26 decembre 1878. 1an.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada, est d'acheter vos marchandises à

L'"ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton.)

94 et 96 RUE SPARKS.

EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Déc. 1878.

LA COMPAGNIE

DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,

CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président

DIRECTEURS :

Edward Brown, | John Eastwood.
J. M. Lottridge, | Chas. M. Counsell.
R. A. Lucas, | James Sampson.
Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilege de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie où bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

Les Bains Turcs,

RUE ALBERT,

Porte voisine de "l'Opera House," sont maintenant ouverts aux heures suivantes :

Pour Dames (femmes à leur service) de..... ..... 10 a.m. à 3 p.m.
Pour Messieurs, de..... .. 7 à 10 a.m.
Et de..... ..... 3 à 11 p.m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement.

Ottawa, 24 janvier 1879. 1an.

MUSIQUE ET CHANT.

DES LEÇONS DE

Piano, d'Harmonium et de Chant,

SERONT DONNÉES PAR

Mme. M. L. CARTIER,

51 Rue Clarence.

M. CARTIER,

Bien connu comme

Horloger de première Classe.

Fait les réparations de tous genres en Horlogerie, Bijouterie, Optique et Mathématique, ainsi qu'aux instruments de précision : le tout à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Pendules et Montres à Vendre à des Prix Réduits.

Ottawa, 24 janvier 1879. 6m.

Amos Chatfield

HORLOGER ET BIJOUTIER PRATIQUE,

455 Rue Sussex,

OTTAWA,

à l'Enseigne du " Baril Rouge."

RÉPARERA spécialement tous Ouvrages qu'on lui confiera à des prix très réduits, ainsi que les Articles destinés au Commerce

AMOS CHATFIELD,
Gérant

Ottawa, 26 Déc. 1878.

Dépêches Télégraphiques.

EUROPE.

Versailles, 31 janvier.—Gambetta a été élu président de la chambre des députés par 203 voix de majorité.

St. Pétersbourg. 31.—L'émir de l'Afghanistan est arrivé à la frontière russe.

Vienne, 31.—Le Czar ordonnera probablement que les villages où l'épidémie s'est déclarée, soient incendiés, et que les habitants de ces villages soient transportés dans des endroits salubres.

Vienne, 31.—Le ministère de l'Intérieur de Russie offre des rémunérations très libérales aux médecins qui rendent service au peuple dans ce temps d'épidémie. Si les médecins deviennent les victimes de la maladie, une pension sera accordée à leur famille.

Londres, 31.—Les journaux de Londres félicitent la France sur le résultat des élections.

Paris, 31.—Le ministre Teisserenc de Bort sera probablement nommé ambassadeur en Angleterre, le général Chanzy en Russie, et le colonel d'Audlant en Autriche.

Une autre dépêche annonce que Tiesserenc de Bort, ministre du Commerce, Bordeux, ministre de l'Instruction Publique, et Waddington, ministre des Affaires Etrangères, vont se retirer du cabinet, et que Dufaure n'y demeurera que quelques semaines.

Edimbourg, 31.—Potter et Stronach, gérants de la banque de Glasgow, ont été trouvés coupables de fraudes et de vols.

Paris, 1er février.—Dufaure a décidé de resigner son siége de président du Conseil.

Edinbourg, 1er fevrier.—Deux des directeurs de la Banque de Glasgow, Stronock et Potter, ont été condamnés à dix-huit mois de réclusion, et cinq autres directeurs à huit mois.

Londres, 2 février.—Le Théâtre Royal, qui est l'un des plus vastes du royaume, a été détruit par le feu, aujourd'hui. Pertes, $150,000.

St. Petersbourg, 1er février.—Un délégué, chargé d'adopter des mesures extraordinaires pour arrêter les progrès de l'epidemie, sera envoyé dans l'Astrachan. Il sera accompagné d'un grand nombre de médecins.

Rome, 1er février—On prend des mesures de précaution contre la terrible maladie "mort-noire."

Paris, 2 février.—Toutes les démarches faites auprès de Dufaure pour l'engager à continuer de remplir sa charge de Président ont été inutiles. En conséquence Grévy, à chargé Waddington de former un nouveau cabinet. En informant Grévy de son intention de se retirer, Dufaure fit allusion à son âge avancé et à ses vues politiques; il ajouta que ce changement facilitera la solution de plusieurs questions.

Paris, 2 février—On assure que les chefs républicains avaient décidé d'interner MacMahon dans la prison de Vincennes, s'il n'avait pas résigné.

Paris, 2 février.—Paul de Cassagnac, dont l'élection avait été annulée par la Chambre des députés, vient d'être réélu par 600 voix de majorité.

Londres, 2 février.—Gladstone a accepté l'invitation des liberaux de Midlothian de se présenter pour le Parlement, et renouvellera ses attaques contre le gouvernement.

St. Petersbourg, 2 fevrier.—La Russie a demandé à l'Angleterre d'envoyer des médecins qui devront étudier la maladie et faire leurs rapports.

ETATS-UNIS.

Louisville, Ky., 31.—Le feu a détruit une maison de charité qui contenait 340 personnes. Trois d'entre elles furent brûlées et quelques autres grièvement blessées. Les pertes sont de $175,000.

MANITOBA.

Winnipeg, 1er février.—Le Parlement s'est ouvert aujourd'hui avec le cérémonial d'usage. Dans le discours du Trône, il est fait mention de la consolidation des lois, de la construction de chemins de fer et d'édifices publics, du perfectionnement du système de drainage et de quelques autres améliorations. M. Sifton a été élu Orateur.

Le gouvernement ne siegera que quelques jours et reprendra le cours de ses débats après la session du Parlement Fédéral.

ONTARIO.

LEGISLATURE LOCALE.

Toronto, 29 janvier.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 hrs. p. m.

Les affaires de routine terminées, Un grand nombre de requêtes sont présentées, à l'effet d'incorporer les associations orangistes de l'Est et de l'Ouest d'Ontario. Les signatures sont au nombre de 20,000.

M. Barr demande si, depuis l'abrogation de la loi Dunkin, on a accordé des licences dans le comté de Grey; et quel est le montant des sommes payées pour ces licences.

M. Hardy dit que depuis que la loi est en force plusieurs applications pour licences ont été présentées par les commissaires, mais qu'aucun retour n'en a été fait. Il suppose que plusieurs licences ont été accordées et que le montant des sommes payées égalera à peu près les cinq douzièmes du montant annuel.

M. Flesher propose que toutes les correspondances, affidavits ou papiers filés au bureau du Procureur-Général, concernant le demi-lot sud, No. 14, dans la 10ième concession du Township Tecumseth, faisant partie de la succession Mercer, soient produits, ainsi que les noms des personnes qui réclament le droit d'acheter le sus-dit lot : adopté.

M. Gibson demande qu'un rapport des montants reçus par le département de Terres de la Couronne, en accompte sur le fond d'améliorations des terres depuis 1861, dont le paiement aux municipalités était échu le 1er juillet 1877, et qui a été payé depuis cette date jusqu'à présent, soit produit devant la Chambre. Adopté.

M. Scott propose que la question de durée du Parlement soit discutée comme une question de privilége, mais, à la demande de M. Mowatt, la chose est renvoyée à demain.

Et la Chambre s'ajourne.

SÉANCE DU 30 JANVIER.

M. Merrick dit que des copies du rapport des prisons et des asiles ont été distribués aux membres des deux côtés de la Chambre avec les compliments de l'inspecteur. Il traite cette conduite de favoritisme.

M. Scott dit qu'il n'a aucun doute que le Parlement doit cesser d'exister le 2ième jour de février. Il cite à l'appui de son avancé plusieurs autorités. Il dit que dans le cas où le lieutenant-gouverneur renverrait son ministère, une dissolution serait impossible, et il serait impossible de s'assurer l'opinion du pays. Le ministère, dit-il, agit comme si la prérogative de la Couronne était suspendue pendant dix mois de l'année, et cette suspension entrainerait de graves inconvénients; et qu'en agissant ainsi, le ministère serait en opposition directe au peuple, et "qu'aucun acte du Parlement ne peut intervenir dans la prérogative de la Couronne; que c'est l'opinion de M. Maxwell que la législature ne peut pas excéder sa juridiction et que la *mesure du ministère* rendrait impossible l'assemblée du Parlement en dedans des douze mois, tel que voulue par la loi; que chacune des clauses de la loi est en harmonie avec les raisons données par l'Opposition. Il parle avec beaucoup d'éloges du gouvernement Sandfield-Macdonald.

M. Mowatt dit que les arguments de M. Scott ne tendent qu'à retarder le Parlement dans l'administration les affaires. Il dit que d'après les statuts, le Parlement peut se maintenir jusqu'au mois d'août : et après quelques remarques, la Chambre s'ajourne.

SÉANCE DU 31.

Plusieurs requêtes concernant l'association Orangiste sont présentées.

M. Meredith reprend la discussion commencée à la séance d'hier et dit que le présent Parlement doit finir le 3 de février.

M. Bethune dit que d'après les statuts, la présente session doit se continuer jusqu'au milieu du mois de mars. Il cite à l'appui un cas semblable qui s'est présenté en Angleterre, où l'on décida que les rétours n'étaient complets que lorsqu'ils étaient tous entre les mains du Greffier.

Après quelque discussion, la Chambre s'ajourne.

NOUVELLES LOCALES.

—Les dépenses du comité du feu et d'éclairage pour l'année courante, sont de $15,000.

—Le conseil de ville se réunira ce soir.

—N'oubliez pas d'aller voir la Grande Pantomine intitulée: "Le Diable Rouge," à l'Institut Canadien-Français, rue York, lundi soir, le 3 février. Billets à vendre à l'Institut.

—Les anciens élèves du collége se sont réunis hier, à l'évêché, et ont décidé de présenter une adresse au révérend Père Tabaret. La présentation aura lieu dans quelques jours.

—On dit que sept de nos principaux marchands ont été forcés de déposer leur bilan par suite de la faillite de de Garland, Muchmor et Cie. On dit de plus que cette même faillite affecte près de soixante maisons dans le seul district d'Ottawa. Cette nouvelle demande confirmation.

—Allez voir les comédies: "Un duel à poudre" et "Soufflez-moi dans l'œil," et la pantomine "Le Diable Rouge," à l'Institut Canadien-Français, rue York, lundi soir, le 3 février. Prix d'entrée, 50 cts., 25 cts. et 15 cts.

—Mercredi soir, un petit garçon qui s'en allait à quelque distance en dehors de la ville, vit sur le chemin de la rue Bank un ours qui traversait la route. L'enfant, effrayé, se précipita dans la maison de M. John Lyttle. L'alarme fut bientôt donnée, et plusieurs hommes armés de fusils se mirent à la poursuite de l'animal que la faim sans doute attirait aux maisons avoisinantes de la forêt, mais ils ne purent découvrir ses traces.

—Soirée Dramatique et Pantomine à l'Institut Canadien-Français, rue York, lundi soir, le 3 février. Les personnes qui ont acheté des billets de saison pourront se procurer gratuitement des billets d'entrée chez le gardien de l'Institut.

—Quelques marchands de bois se sont réunis, vendredi, pour discuter les changements de tarif se rapportant au commerce de bois, et sur les moyens à prendre pour en venir à une entente avec l'hon. ministre des Finances, à ce sujet. Une seule résolution fut adoptée, ayant pour objet de réunir mardi prochain, à Ottawa, tous les marchands de bois de la Puissance afin qu'une discussion du tarif ait lieu entre les membres de cette réunion.

—Une nouvelle distribution de de vivres a été faite samedi, au coin des rues King et St. André.

600 pains et 600 livres de viande ont été donnés par les messieurs dont les noms suivent:

Son Honneur le Maire, M. Johnson (député-ministre des Douanes) M. Griffin, (député maître-général des Postes), M. Scott, (du département des Travaux-Publics) M. Wicksteed, hon. M. Baby, hon. J. L. Tilley, ministre des Finances; hon. J. C. Aikens, Secrétaire d'Etat; colonel Dennis, F. Toller, John Hendrie, le juge Henry, M. Wickstead, M. White, hon. M. Masson, ministre de la Milice; hon. M. Bowell, ministre des Douanes; colonel Wilie, Lindsey Russell, M. Griffin, John Courtney, M. Lowe, Wm. Pitman Lett, l'échevin Clancy, l'échevin Starrs, M. Pinhey, John Lorne McDougall, et A. Brunel.

M. T. BELLEMARE a transporté son magasin au No. 522, rue Sussex. Il continue à vendre à grande réduction ses chaussures dont le fond est des plus variés.

Il fait exécuter les ouvrages de commande sous le plus court avis.

Attention à l'enseigne du petit nègre

Les Marchés.

Une assemblée assez nombreuse a eu lieu, samedi soir, au marché By, dans le but de discuter la question de tarif sur nos marchés.

M. Baskerville est élu président de l'assemblée, à l'unanimité. Mais avant de prendre le siége, il adresse quelques paroles à l'assemblée et dit qu'il est opposé au règlement actuel de nos marchés, mais il ne blâme pas le conseil de ville qui, d'après ses convictions, a fait ces changements dans le but d'améliorer les revenus de la cité, tout en favorisant aussi les intérêts des citoyens. Mais le conseil reconnait maintenant l'erreur commise l'année dernière, et les citoyens doivent presser la corporation de faire les changements nécessaires dans le règlement.

M. F. McDougall prend alors la parole et fait motion, secondé par J. B. Brannan, que le règlement des marchés, maintenant en force, a des conséquences désastreuses pour les intérêts de cette ville:

1o. Parce qu'il empêche nos meilleurs amis, les cultivateurs, de venir sur nos marchés, et cause, par la même, des dommages sérieux au commerce de cette ville.

2o. Parce que le haut prix des provisions, met la gêne chez les classes ouvrières et affecte les citoyens de cette ville.

3o. Parce qu'il est un sujet de mécontentement entre les cultivateurs et les citoyens en général.

Il faut donc, dans les intérêts publics, que ce règlement soit amendé, et cette assemblée demandera respectueusement au conseil de la cité, de faire tels changements, qui pourront retablir l'harmonie entre les cultivateurs et les citoyens de cette ville.

M. McDougall donne alors plusieurs raisons à l'appui de sa motion et déclare que le conseil de l'année dernière a commis une erreur que le nouveau conseil doit rectifier.

M. Devlin, se déclare ouvertement contre le règlement qui defend aux commerçants d'acheter avant 10 hrs. du matin. Il en résulte que les commerçants vont en dehors des limites de la ville, acheter des cultivateurs qui les y attendent et ceux-ci s'en retournent ensuite au grand détriment de la classe commerciale.

Il est aussi contre la mesure qui empêche les commerçants de vendre de la viande sur les marchés. Il propose que la corporation nomme un arbitre et que le cessionnaire du marché en nomme un autre. Ces deux hommes décideront de la somme que la corporation devra donner au cessionnaire pour que le règlement soit changé.

Il prétend que les marchés devraient être vendus par soumissions et non à l'enchère.

La motion de M. McDougall est suivie de remarques faites dans le même sens par MM. Rocque et Heney, et après quelque discussion l'assemblée s'éloigna emportant l'espérance d'un changement prochain dans ce règlement qui est loin de favoriser la population de la ville.

Cour de Police.

[M. O'Gara, Magistrat de Police.]

Vendredi, 31 janvier.—Mary Anne Pierce, ivresse; $5 ou 3 semaines de prison.

Peter O'Hara, ivresse; $20 ou 3 semaines aux travaux forcés.

EN VILLE.

Hôtel Russell, 1er février.—Barlow Cumberland, Toronto; G. G. Dustan, Halifax; A. Ramsay, Alex. Atchinson, Montréal; Dr Harrington, Dorchester, N.-B.; F Jones, Kemptville; A. Paton, Sherbrooke; J. L. MacPherson, Toronto; F. Lewis, Geo. W. Hamilton, Montréal.

Hotel Windsor—James Cooper, Lindsay; Wm. McLeane, Montréal; Juge Bourgeois et sa dame, S. W. Symes, C. P. Aylen, J. Aylen, Aylmer; Chas. Ritchie, London; D. E. Scott, Pakenham; A. Clifford Thomson, Barrie; Chas. Meckell, H. S. Brown, Montréal.

Les Banques.

Le Parlement anglais, qui doit se réunir bientôt, aura à discuter deux questions bien importantes: la codification de la Loi Criminelle Anglaise et la surveillance du gouvernement dans les affaires des Banques. Les pertes énormes que le public a subies par la mauvaise administration des banques, depuis plusieurs années nécessite de la part du gouvernement un certain contrôle qu'il devra exercer, en appointant des officiers chargés de visiter les livres, les correspondances et tous les autres documents, à un moment inattendu dans le cours de chaque année. Ce sera donc une réforme très importante et qui aura pour effet de diminuer au moins le nombre de vols et de fraudes qui sont maintenant à l'ordre du jour.

Puisque les banquiers et tous leurs employés sont en quelque sorte les administrateurs des biens du public, cette mesure de prudence ne sera pas inutile et devrait même être adoptée dans tous les pays.

Annonces Nouvelles.

Alpheus Todd—Avis.
Remède Spécifique de Gray.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce département, à Ottawa, jusqu'au QUATRIÈME jour de FEVRIER prochain, pour la construction d'un PILIER en bois de charpente et d'une tour en bois à destination d'un PHARE, pour remplacer ceux qui se trouvent à quelque distance de Dorval, Lac St. Louis, comte de Jacques-Cartier, P.Q.

On peut voir les plans, spécifications et se procurer des blancs de soumissions à ce département et à Montréal au bureau de l'inspecteur de la police marine.

Les soumissions portant à l'endos "Soumission pour le Phare Dorval," doivent être adressées au soussigné.

WM. SMITH,
Député Ministre de la Marine.
Département de la Marine,
Ottawa, 10 janv. 1879.

M. JOLICŒUR,

No. 165 RUE SPARKS.

CHAUSSURES de commande, confectionnées dans les derniers goûts, sans delai. Assortiment complet de chaussures faites à mon etablissement toujours en mains.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE.

La Société Litteraire et Historique invite ceux qui possèdent des documents, lettres, chartes, rapports, M. S. S., inedits sur l'histoire primitive du Canada, de vouloir bien en donner communication au "Comité des Documents Historiques," ou mieux, de rendre la Société depositaire d'iceux. Une voûte spacieuse et à l'epreuve du feu, vient d'être construite sous la bibliothèque pour y deposer les M. S. S. de la Société ainsi que ceux qui lui seront confiés.

En certains cas la Société est disposée à acquérir moyennant finance, certains M. S. S. precieux.

Par ordre du Bureau de Direction,
J. M. LEMOINE,
Président.
A. ROBERTSON,
Secrétaire,
Soc. Lit. et Hist.

BANGS & Co.,

[illegible]

Chapeaux, Casques

ET DE

FOURRURES,

No. 37, Rue Sparks.
(Vis-à-vis l'Hôtel Russell.)
OTTAWA.

Fourrures réparées et faites à l'ordre, sous le plus court delai.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

EN GROS ET EN DETAIL

NOUS conseillons à nos amis et au public en général d'acheter leurs

EPICERIES,
VINS,
LIQUEURS
ET PROVISIONS,

DE

Baskerville et Freres

Notre assortiment a été directement importé, et nous garantissons toutes nos Marchandises pour la meilleure qualité, et que nous vendons aux

PLUS BAS PRIX.

Personne ne peut vendre meilleur marché et en general aussi bon marche que nous.

Ottawa, 26 decembre, 1878. 1an.

Dr. L.L. VOLIGNY

Pharmacie Canadienne,

267, RUE DALHOUSIE.

Beaucoup de Médecines Patentées.

Ottawa, 26 décembre, 1878. 3m.

AMOS ROWE

ENCANTEUR ET AGENT

POUR LA

PROPRIETE FONCIERE.

— *BUREAU* —

26— RUE RIDEAU, —26
OTTAWA

Ottawa, 26 Déc. 1870.

S. & H. BORBRIDGE

FABRICANTS ET MARCHANDS DE

Harnais, Selles, Portemanteaux
Valises, Sacs de Voyages,
Valises à main, etc.

COUVERTES POUR CHEVAUX.

AUSSI:

BOTTES SAUVAGES

faites sur le plus court delai.

Coins des rues Rideau et Mosgrove.
OTTAWA.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

ALEXIS FOISY.

Ferblantier, Plombier, etc.

223 RUE DALHOUSIE. 223

A constamment en mains un assortiment complet de

FERBLANTERIE,
CRYSTAL,
LAMPES,
HUILE DE CHARBON,

et tous les matériaux necesaires pour l'Aqueduc. Toutes commandes seront executées avec promptitude et aux taux les plus reduits.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

PROTECTION!! PROTECTION!!

CONFORMÉMENT aux vœux exprimés le 17 Septembre dernier par la grande majorité des electeurs de la cité d'Ottawa, N. A. SAVARD vient de se decider d'accorder plus de protection à ses nombreuses pratiques en faisant une nouvelle réduction sur ses

Epiceries et Liqueurs.

Que chacun s'empresse de profiter de la réduction enorme de

25 Par Cent.

VOICI UNE PREUVE

Beau Raisin Valence, 5½ cts. à la boîte.
Currants, 3 lb pour 14 cts.
Crackers Village, 8 cts. la lb., assortis.
Savon de famille, 10 Barres pour 25 cts.
Huile de Charbon, 24 cts. gallon Impérial,
Célèbre fleur preparée à bon marche
Enfin un assortiment d'Epiceries des mieux choisies dans les marches de Montréal, Kingston et Toronto.

Liqueurs:

Vin Rouge, $1.50 le gallon Imperial, Gin, Brandy, Rye, Proof Whisky

A bon marché! ! ! A bon marche! ! !

N'oubliez pas la place:

N. A. SAVARD,
Coins des rues King et St. Patrice,
OTTAWA.

Ottawa, 26 Dec. 1878. 3m

C. O. DACIER,

Pharmacien,

511 RUE SUSSEX.
OTTAWA.

PRODUITS chimiques et Medecines patentees, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis.

Lunettes, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc

Ottawa, 26 Déc. 1878.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains

Ottawa, 26 Dec. 1878. 1 an

Jos. SENECAL,

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Gazier et Ferblantier

FAISEUR DE

COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISE

ET CONSTRUCTEUR DE

FOURNAISE A AIR CHAUD,

Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et recents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile à Charbon, Lampes, Tuyeaux, en mains au plus bas prix.

Ouvrages et reparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

Le Proprietaire du Magasin

QUI A POUR ENSEIGNE LA

Grosse Boule Verte,

Et qui est si bien connu en cette ville, desire annoncer à ses nombreuses pratiques qu'à partir de

LUNDI, 2 FEVRIER PROCHAIN,

Il fera une grande vente de

COUPONS DE TOUTES SORTES DE MARCHANDISES.

En attendant qu'il reçoive son immense

ASSORTIMENT DU PRINTEMPS.

Ces effets seront vendus pour la moitié du prix coûtant.
C'est l'intérêt du public de profiter de ce grand avantage.

A LA BOULE VERTE,
COIN DES RUES DALHOUSIE ET ST. PATRICE

J. L. RICHARD.
Propriétaire

Ottawa, 31 janvier 1879.

NOUVEAUTÉS! NOUVEAUTÉS!

Chenet, Tassé & Cie.,

68 RUE RIDEAU,

ENSEIGNE DE L'ETOILE.

Presents pour le Jour de l'An, a grand marche.

Grande variete d'articles de modes. On recommande particulierement le Departement du Tailleur.

Ottawa, 36 décembre 1878. 3m

Etablissement de Tailleur

DE

"BROADWAY,"

261 Rue Wellington, vis-à-vis l'Eglise St. André

LA GRANDE VENTE

DE

P. C. AUCLAIR

COMMENCERA

Mardi, 7 Janvier 1879.

Etant sur le point de déménager mon Etablissement dans un Magasin plus spacieux sur la RUE SPARKS, mon present assortiment de HARDES FAITES doit être vendu dans les TRENTE JOURS qui suivent, et sera offert à des prix sans précédents à Ottawa.

Les lignes spéciales qui suivent mérite votre Attention IMMEDIATE.

200 paires pantalons de la meilleur Etoffe, seulement	$1.60	la paire.
300 " pantalons du meilleur Tweed Canadien	$1.75 à 2.25	"
150 Pea Jackets, bien doublé et bien faits, seulement	3.00	chaque.
200 " " meilleur étoffe canadienne, seulement	3.50	"
200 " " en drap de Castor, bleu, brun et noir, seulement	4.00	"
100 Pardessus en drap de Castor, bleu, brun et noir, seulement	5.00	"
200 Ulsters, bonne étoffe moutonnée, seulement	5.50	"
200 " " " " extra "	6.00	"
75 " en drap de Nap, tout laine "	8.00	"

AVIS Les Habillements ont tous été taillés et faits au magasin d'apres les Patrons de Pratique.

Les Habillements d'Enfants seront vendus a moitié prix

Un lot de Chemises blanches pour messieurs, seulement......25 cts. chaque
Un lot de Collets en Toile " " " ...... 5 "

Venez Examiner notre Assortiment vous-même.

Une réduction de 20 par cent sera allouée sur tout Habillement faits à ordre pendant le mois de Janvier, pour argent comptant seulement.

P. C. AUCLAIR,

261 Rue Wellington.

Ottawa, 15 Janvier 1879. 1m.

ARRIVAGE DE $30,000

DE

MARCHANDISES SECHES,

DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'empresser de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraiches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleurs *Marchés Anglais et Américains* à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour

ARGENT COMPTANT.

Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs.

Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES NOUVELLES à meilleur marché que vous paierez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs.

$30,000 de Marchandises

SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES.

Ne manquez pas de venir à la

LIVERPOOL HOUSE

61 RUE RIDEAU, 61.

Vous aurez certainement la valeur de votre argent.

J. B. BRANNAN.

LE PORTRAIT DE FEU

Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de $1.00 par copie, ou $8.00 par 12 copies.

Ottawa, 26 décembre 1878.

O'GARA, LAPIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc., Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE,
EDWARD P. REMON.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc., No. 34 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House.

W. H. WALKER, | A. P. McINTYRE.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

MOSGROVE ET PEARSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au-dessus du magasin de Gibson, confiseur.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

AGRICULTURE.

ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES.

SOINS A DONNER APRÈS LA CASTRATION.

Les soins à donner après la castration sont fort simples : on replace les jeunes bêtes sous une mue dans un lieu paisible et on les laisse vingt-quatre heures sans autre nourriture qu'un peu de mie de pain trempé dans du vin ; il vaut mieux ne pas les lâcher dans la basse-cour, parce que, dans l'état de souffrance où ils se trouvent, ils peuvent avoir à se défendre et à se livrer à des efforts nuisibles à leur guérison. La petite cour du poulailler des couveuses peut aussi alors servir d'asile aux chapons, parce que les mères occupées de leurs poussins ne songent guère à leurs voisins. D'ailleurs, dans la saison où on fait les chapons il n'y a plus guère de poulets assez jeunes pour qu'on les tienne enfermés dans leur cour.

Les jeunes chapons doivent coucher à terre sur de la paille fraiche ; en faisant effort pour se jucher, ils retarderaient la cicatrisation de la plaie. On les surveille ainsi pendant trois ou quatre jours, pendant lesquels on les nourrit de farine et de son imbibés d'eau, on les rend ensuite à la liberté.

Il est nécessaire de ne pas tenir les chapons longtemps écartés de la basse-cour, parce que les coqs ne voudraient plus les reconnaitre ; ils auraient alors à soutenir des combats d'installation, ce qu'il faut surtout éviter. C'est pour prévenir ces accidents que quelques fermiers ont le tort de lâcher les chapons dans la cour deux ou trois heures après la castration, sans autre soin particulier que de leur avoir donné à manger et à boire sous la mue.

Si on voit un chapon languissant le lendemain ou les jours qui suivent la castration, il faut le prendre et visiter la plaie. Si elle est enflammée on la lave avec de l'eau tiède et une petite éponge ou un morceau de linge doux, puis on la frotte une ou deux fois par jour avec un peu de pommade camphrée. Mais si l'intestin a été fortement offensé, il n'y a pas de remède, l'animal périt. Souvent on met de l'huile et de la cendre sur la suture : je présume que c'est pour en éloigner les mouches, je ne conseille pas cette pratique, dans la crainte que l'huile et la cendre n'empêchent la réunion des lèvres de la plaie. Quand l'opération est bien faite, elle réussit presque toujours.

Il arrive presque toujours que quelques sujets ou plus difficiles à opérer, ou chez lesquels l'opération est moins bien faite, meurent presque aussitôt : il faut les soigner de suite ; ils sont très bons à manger. Les filles de basse-cour disent que lorsqu'un chapon ne mange pas sous la mue, il est perdu.

EMPLOI DE LA CRÊTE ET DU ROGNON.

On a l'habitude de couper la crête des coqs dès qu'ils ont subi la castration : c'est une cruauté inutile, mais il faut avoir soin de la couper dès qu'on les a tués, parcequ'on vendrait mal des chapons qui ont leur crête.

Les crêtes et les rognons des chapons sont très recherchés sur les grands marchés. On les sert dans certains ragouts comme les pâtés chauds, les fricassées de poulets, la tête de veau en tortue, etc., etc., c'est un met fort délicat.

POULARDES.

On appelle poulardes les poules qu'on amène à un état de graisse complet avant qu'elles aient pondu. C'est une erreur fort accréditée que celle-ci ; il faut castrer les poules pour en faire des poulardes. L'opération est sous doute praticable ; mais elle est tellement difficile, que je n'ai jamais réussi à la pratiquer avec succès, même sur des poules chloroformées et qui ne pouvaient faire aucune résistance gênante. J'ai d'ailleurs acquis la certitude qu'à la Flèche et au Mans, pays classiques des poulardes, on ne fait subir aucune opération préalable aux poules.

ELEVAGE ET NOURRITURE DES CHAPONS ET POULARDES.

Si on élève un grand nombre de chapons et de poulardes, il faut, aussitôt qu'ils ont atteint leur entière croissance, les faire rentrer deux fois par jour, à une heure fixe dans une cour fermée pour leur donner à manger, ce qui est assez facile, car les volailles connaissent tous bien l'heure de la distribution et apprennent facilement à suivre la personne qui la leur fait. On les dispose ainsi à l'engraissement par une nourriture abondante, bien réglée et variée, puis on les met à l'engrais. Tout engraissement complet est coûteux, dans beaucoup de cas même la vente de la volaille engraissée ne compense pas les frais faits pour elle par l'éleveur. La spéculation n'est bonne qu'autant qu'on habite dans le voisinage d'un marché où l'on trouve toujours à bien vendre des volailles grasses. On achète alors des volailles dans les basses-cours du voisinage pour les joindre à celles qu'on élève. Mais je répète qu'il faut se treuver placé dans des conditions favorables pour l'alimentation et la vente des volailles.

Distraction d'un voleur.

Un gentleman traversait un bois qui cotoyait une route. Séduit par la beauté des paysages, la fraicheur des gazons, il ne résiste point au désir de s'y reposer un moment ; mais, étendu sur l'herbe, au lieu de contempler les bocages, la verdure, et d'écouter le doux chant des oiseaux, le gentleman, qui probablement n'avait point la tête romantique, ferme les yeux et s'endort profondément.

A son réveil, il voit devant lui un monsieur dont la tournure n'était nullement fashionable, et qui tient un pistolet dont il lui présente le canon. Ce réveil ne dut point être fort agréable au gentleman ; néanmoins, peu effrayé de cette rencontre, et se soumettant de bonne grâce à son sort :—Que voulez-vous ! demande-t-il au voleur.—Votre bourse. Le gentleman tire sa bourse et la donne à ce monsieur si poli. Mais le voyant rester là :—Que voulez-vous encore ? lui dit-il.—Votre montre. Le gentleman tire sa montre et la met dans la main du voleur, qui la prend en faisant un profond salut, mais ne s'éloigne pas encore.—Que désire encore monsieur ?—Votre mouchoir.—Comment donc, mais avec beaucoup de plaisir. Aussitôt il tire son mouchoir de sa poche, le donne au voleur qui le met dans la sienne, et s'éloigne enfin.

Le gentleman se lève alors, et tout en maudissant l'envie de dormir à laquelle il a cédé, il se dispose à quitter le bois. Mais il n'a pas fait dix pas, que le voleur reparait devant lui et l'arrête avec son pistolet à la main et toujours avec beaucoup de plaisir. —Aurais-je encore quelque chose qui vous fût agréable, lui dit le gentleman ?—Oui, milord, j'ai réfléchi que votre habit était beaucoup moins usé que le mien ; je serais d'avis que nous en changeassions.—Cela me paraît aussi fort juste, et je ferai tout ce qui vous sera agréable.

Aussitôt le gentleman ôte son habit, le voleur en fait autant ; chacun revêt l'habit de l'autre, et cet échange terminé, le voleur disparait, et le pauvre volé se remet en route.

Arrivé sur la grande route, le gentleman regarde son nouveau costume, et pense qu'on pourrait bien le prendre maintenant pour un voleur. Comment fera-t-il pour se procurer un autre costume ? Tout en faisant ces réflexions, il met machinalement ses mains dans ses poches... Qu'y trouve-t-il ? Sa bourse, sa montre, son mouchoir, et de plus un rouleau de cinquante guinées.

En changeant d'habit, le voleur avait oublié de fouiller dans le sien, et, par le fait, ce fut lui qui se trouva être volé. Où la distraction va-t-elle se nicher ?

La bonne chanson.

Un voyageur qui, dans une auberge, s'était fait servir à dîner, dit à son hôte qui venait lui en demander le paiement :—Je n'ai pas d'argent, mais une belle voix ; je vais vous chanter une belle chanson pour m'acquitter.—De l'argent, monsieur ! je ne me paie pas de chansons, réplique l'aubergiste.—Si cependant je vous en chante une qui vous fasse plaisir, ne la prendriez-vous en paiement ? —Soit, mais il faut qu'elle me plaise. Là-dessus le virtuose chante plusieurs chansons, une romance, un air de bravoure ; rien ne sut plaire à l'hôte ; c'était un parti pris. Enfin il tira sa bourse en disant : je vais vous chanter quelque chose qui vous plaira, j'en suis sûr :

Allons ne faut pas faire le sot,
Ouvrons la bourse et payons l'écot.

—C'est ça, s'écria l'hôte, voilà qui me plait ! Aussitôt le voyeur rengaine et dit : La chanson vous a plu, vous êtes payé.

BULLETIN COMMERCIAL.

MARCHE D'OTTAWA.

Farines et Grains.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Farine.—Sup. extra, baril, 196..	$5.50 *a* 5.75
Extra	5.00 *a* 5.50
Forte pour boulanger...	4.50 *a* 4.75
Extra du printemps.....	4.00 *a* 4.25
Farines en poches, de 100 livres	2.12½*a* 2.55
" d'avoine, 100 "	2.00 *a* 2.50
" Maïs ou blé d'inde blanc, par 200 livres	2.75
" Maïs ou blé d'inde jaune, par 200 livres	2.50 *a* 3.00
Grains.—Blé du printemps, par 60 livres	0.85 *a* 0.91
Blé d'automne, par 60 livres	0.90 *a* 1.00
Orge par minot	0.50 *a* 0.55
Pois " "	0.55 *a* 0.60
Fèves, le minot	0.75 *a* 0.90
Avoine, 34 livres	0.30 *a* 0.32
Son, par 100 livres	0.60 *a* 0.70
Grue, par 200 livres	0.90 *a* 7.00
Foin, par tonnes	10.00 *a* 12.00
Paille, par tonnes	5.00 *a* 6.00

Bœufs, Moutons, etc.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Bœuf, 1ère qualité, par 100 livres	$4.00 *a* 5.00
" 2ème " "	3.00 *a* 4.00
Bœuf, par livre	0.06 *a* 0.08
Mouton, par livre	0.06 *a* 0.08
Veau, par livre	0.06 *a* 0.08

Lards, Jambons, etc.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Lard frais, par 100 livres	$4.50 *a* 5.00
" frais, par livre	0.05 *a* 0.08
" Salé, " "	0.06 *a* 0.08
Jambons frais, par livre	0.07 *a* 0.08
" fumés, "	0.09 *a* 0.10
Lard Mess, 200 livres	12.50 *a* 13.00
" Mince " "	11.75 *a* 12.50
" Prime Mess " "	10.50 *a* 10.60
Saindoux, en livre	0.07 *a* 0.08

Provisions, etc.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Beurre frais, par livre	$ 0.13 *a* 0.15
" salé, " "	0.10 *a* 0.12
Patates la poche	0.90 *a* 1.00
Oignons, par baril	1.50 *a* 2.00
Œufs, par douz	0.20 *a* 0.22
Sucre d'érable, par livre	0.10 *a* 0.12
Pommes, par baril	2.00 *a* 3.00
Oranges, par caisse	8.00 *a* 9.00
Citrons, "	12.00 *a* 13.00
Fromage, par livre	0.07 *a* 0.09
Raisin de Malaga, par livre	0.07 *a* 0.08

Huile et Poissons.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Poissons—Séché, le quintal	$5.00 *a* $0.00
Morue verte, le baril	4.50 *a* 5.00
Saumon, en baril	13.00 *a* 0.00
Saumon No. 1, la livre	0.08 *a* 0.09
Hareng du Labrador	5.00 *a* 5.50
Maquereau, par baril	6.00 *a* 0.00
Truite " "	10.00 *a* 0.00
Anguille, par quart	10.00 *a* 0.00
Morue fraiche, par 100 lb	4.00 *a* 5.00
Harengs frais, par douz	0.25 *a* 0.30
Trutte, lbs	0.08 *a* 0.10
Huile—de baleine pale, le gal	00 *a* 37
" paille, "	45 *a* 50
" de Morue "	52 *a* 53
" Loup marin raffiné "	53 *a* 55
" " blanche pale "	50 *a* 55
" " paille "	47 *a* 48

Volailles.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Dindes, pièce	$0.40 *a* 0.75
Oies "	0.30 *a* 0.40
Poulets "	0.30 *a* 0.40
Canards "	0.40 *a* 0.50
Perdrix "	0.40 *a* 0.50
Pigeons, par couple	0.30 *a* 0.00
Lièvres, par paire	0.20 *a* 0.00

Gibier Sauvage.

Perdrix, par couple	$0.50 *a* 0.60
Canards do	1.00 *a* 1.25
Outardes, pièce	0.70 *a* 0.00
Poules de Prairies, par couple	1.00 *a* 1.25
Caille, par couple	0.40 *a* 50.0

Peaux et Laine.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Peaux No. 1, vertes et inspectées, par 100 livres	$7.00 *a* 0.00
" No. 2 do do do	6.00 *a* 0.00
Peaux de mouton, chaque	0.50 *a* 0.85
Laine, par livre	0.20 *a* 0.25

Marche au Cuir.

OTTAWA, 3 janvier 1879.

Cuir espagnol à semelle, No. 1 par livre	$0.25 *a* 0.00
Do do No. 2	0.23 *a* 0.00
Cuir à semelle dit Slaughter No. 1	0.26 *a* 0.28
Cuir à harnais	0.25 *a* 0.28
Waxed Upper	0.35 *a* 0.40
Vache, à patente	0.18 *a* 0.00
Vache émaillée	0.18 *a* 0.00
Peaux de veau, lourd, par livre	0.65 *a* 0.70
Do léger	0.60 *a* 0.70
Cuirs fendus, petits	0.15 *a* 0.20
Do grands	0.25 *a* 0.30
Peaux de mouton Russetts, par livre	0.30 *a* 0.35
Kip anglais, par livre, en côtés	0.70 *a* 0.75
Français do	1.00 *a* 1.10
Slaughter do	0.40 *a* 0.60
Veau français, par livre	1.00 *a* 1.30

Dr. F. X. Valade

RUE ST. PATRICE,

Vis-à-vis l'Evêché.

☞ Attention particulière aux maladies des enfants.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

George B. Fisher,

AGENT de Comptabilité et Syndic Officiel pour le District Judiciaire d'Ottawa, comprenant la ville de Hull. Stricte attention donnée au recouvrement et au réglement des comptes, et renseignements sûrs touchant les terrains miniers, terres à bois d'exploitation et propres à la culture.

Bureau à Hull—Au bureau de la succession Wright.

Bureau à Ottawa—No. 60, rue Sparks.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.,

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquereurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,

146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

DR. A. ROBILLARD.

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.

—Heures du Bureau de 9 à 4.

FRESH TEAS.

Le Magasin de Thé du Peuple.

F. LALONDE,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL DE

VINS ET PROVISIONS,

429 RUE SUSSEX.

Ottawa, 26 décembre 1878.

ARGENT A PRETER

N. F. BOISSONNAULT

BANQUIER ET COURTIER,

Prête de l'argent sur des Billets Promissoires de tous les montants jusqu'au plus grandes sommes.

Bureau No. 184 Rue Wellington

Cidevant occupé par la Banque du Haut-Canada.

Heures du bureau de 9h. a.m. jusqu'a 5 h. p.m.

Ottawa, 26 Décembre 1878. 1 an

FITZSIMMONS & BROWN.

ÉPICIERS

EN GROS ET EN DETAIL

Marchands de vin et de Liqueurs.

No. 101 RUE RIDEAU

ET

103 RUE SPARKS,

OTTAWA, ONT.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

Chas. Desjardins.

AGENT D'ASSURANCE.

40 rue Elgin. 40

EST chargé de solliciter des Annonces et des Impressions pour le compte de la *Gazette d'Ottawa.*

Ottawa, 27 décembre 1878

THOMAS PATTERSON,

(*Fournisseur de Son Ex. le Gouv.-Gén.*)

EPICIER,

EN GROS ET EN DÉTAIL,

No. 59, RUE RIDEAU.

OTTAWA.

Ottawa, 26 déc. 1878.

L'HIVER ENCORE UNE FOIS!

MURPHY A L'AVANT

J'ai acheté pour cet hiver comme par le passé un assortiment tout à la fois utile et de goût, de

CHAUSSURES GROSSES ET FINES,

Comprenant toutes les sortes, telles que Kid Français, Bottes Anglaises, Cangresses et Prunelles, Claques Américaines et autres, et un beau choix de grosses bottes pour Chantiers.

GEO. MURPHY,

ENSEIGNE DE LA

BOTTE VERTE et D'OR

536 RUE SUSSEX.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m

ARGENT A PRETER

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

PAR SOMMES GROSSES ET PETITES

AU GOUT DES EMPRUNTEURS.

Intérêt raisonnable.

S'adresser à

O'CONNOR & HOGG.

Ottawa 26 Déc. 1878.

AVIS.

APPLICATION sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, à la prochaine Session, pour un acte d'incorporation accordant un privilége pour construire le "Rockliffe and Gatineau Point Interprovincial Bridge" et ses connections aux chemins de fer, entre cette partie du township de Gloucester, dans le comté de Carleton, dans la Province d'Ontario, généralement connu sous le nom de Rockliffe, sur le côté sud de la rivière Ottawa et cette partie du township de Templeton, dans le comté d'Ottawa, dans la Province de Québec, généralement connu sous le nom de Waterloo ou le village de la Pointe de la Gatineau, afin de joindre le chemin de fer Q. M. O. & O. sur le côté nord de la rivière Ottawa, aux chemins de fer courant de l'est à l'ouest, sur le côté sud de la même rivière, le même pont devra aussi servir pour les Chars Urbains, le trafic ordinaire ainsi que pour les passagers à pied.

Le même pont devra être bâti sur des piliers en pierre et de bois, avec la charpente de dessus en fer, et devra avoir trois divisions de trois cents pieds chacune, au dessus du grand chenail de la rivière Ottawa, avec des arches s'élevant à trente six pieds audessus du plus haut niveau, et soixante et un pieds audessus du plus bas niveau de l'eau. Il ne sera pas construit aucun pont de ballant ou de retire.

Les taux qu'il est proposé de charger sont comme suit :

Pour chaque voiture, tirée par un cheval ou un bœuf, 5 cents.

Pour chaque voiture, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 10 cents.

Pour chaque personne à cheval, 5 cents.

Daté à Ottawa ce vingtième jour de Novembre 1878.

H. LAPIERRE,

Solliciteurs des demandeurs.

J. JAMES KEHOE,

AVOCAT, PROCUREUR EN LOI, SOLLICITEUR EN CHANCELLERIE, NOTAIRE, ETC.

Office :

Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.

Argent prêté sur propriétés foncières.

Departement des Douanes.

OTTAWA, oct. 1878.

AUCUN ESCOMPTE ne sera accordé sur les ENVOIS AMERICAINS jusqu'à nouvel avis.

JAMES JOHNSTON,

Commissaire des Douanes.

☞ L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

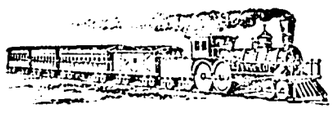

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après MERCREDI, le 13 NOVEMBRE 1878, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 8.30 p.m.
Pour l'Est, à 2.00 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.00 p.m.
Pour l'Est et l'Ouest à 10.00 p.m.	De l'Ouest à 7.00 p.m.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure de Montréal

THOMAS REYNOLDS,

Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 26 Déc. 12 1878. 1an

AGENCE GENERALE

De Placements et d'Assurances,

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

ÉTABLIE EN 1870.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES.

LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS NATIONALE DU CANADA,

(*LIMITÉE.*)

CAPITAL - - - - $2,000,000.

ARGENT A PRETER

Sur propriétés foncières à la ville et à la campagne. Intérêt modéré. Prêts de $500 et au-dessus, effectué pour un nombre d'années convenu. Privilége de rembourser $50 ou plus le jour de l'échéance de l'intérêt sans avis préalable. Propriétés rurales préférées. Hypothèques et Débentures du Gouvernement et des Municipalités achetées

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ACHETÉES ET VENDUES A COMMISSION.

AGENT POUR LES COMPAGNIES DE STEAMERS OCEANIQUES SUIVANTES:

LA LIGNE "ARCHOR" DE NEW-YORK A LIVERPOOL

— ET —

La Compagnie Générale Transatlantique de New-York au Havre directement.

ASSURANCES,

Contre le Feu, sur la Vie, de garantie contre les Accidents et sur Bouilloires effectuées sans délai, dans des Compagnies de première classe.

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL,

SIR HUGH ALLAN--Président.

CAPITAL - - - $2,000,000.

FEU, VIE, GARANTIE ET ACCIDENTS.

LES ASSURANCES DE GARANTIE SONT UNE SPÉCIALITÉ.

L'"UNION." Capital $1,000,000.

Président, HON. J. C. AIKINS.

LA CANADIAN STEAM USERS INSURANCE ASSOCIATION,

CAPITAL - - - - - - - $500,000.

Président, HON. A. CAMPBELL.

Les principaux traits de ces Compagnies sont :

Taux Equitables, Parfaite sécurité, et Paiement prompt et libéral des pertes. Patronage sollicité.

Si vous avez besoin d'argent ou désirez assurer votre vie ou vos propriétés allez voir

CHAS. DESJARDINS,

Agent Général et Courtier.

No. 40 RUE ELGIN, OTTAWA.

N. B.—Patronage respectueusement sollicité

Ottawa, 26 Déc. 1878.

QUATRIÈME ANNÉE.

LE FOYER DOMESTIQUE,

Journal Mensuel,

REDIGÉ PAR UN COMITÉ

D'ECRIVAINS CATHOLIQUES.

Abonnement : $2 par an, PAYABLE D'AVANCE ou $3 dans le cours de l'année

Chaque livraison renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des *Récits, Voyages, Causeries, Littérature*, etc., etc.

Ce Journal est particulièrement destiné à propager la bonne littérature au sein des Familles catholiques, et il est rédigé en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de lectures variées.

☞ *UN MORCEAU DE MUSIQUE PARAIT CHAQUE MOIS* ☜

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à raison de $2 par année.

GRAND MASSACRE ! ! !

MM. KEARNS & RYAN

Continueront à vendre à grand Marché pendant deux semaines encore le magnifique stock de

M. J. A. PINARD,

L'ayant acheté à une très grande réduction.

Ottawa, 26 Déc. 1878. —3 ms.

AVIS A NOS PRATIQUES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

H. G. ROCHE.

TOUT en remerciant ses pratiques pour le patronage libéral qui leur a été accordé durant le passé et qui continue toujours, désire leur apprendre ainsi qu'au public en général qu'il a déménagé au

No. 31 RUE SPARKS, Vis-à-vis l'Hotel Russell,

dans une plus grande et plus commode bâtisse, où il a en mains un assortiment complet et tout neuf de matériaux pour les Plombiers, les ajusteurs du Gaz et de la Vapeur, et les ajusteurs de Cloches. Il a aussi en mains un grand assortiment de ferronneries adaptées à l'usage général, et qu'il est préparé à vendre à des *prix extrêmement bas.* Veuillez entrer et examiner notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m.

CIRCULAIRE.

JOUR DE L'AN 1879.

A NOS PRATIQUES CANADIENNES-FRANÇAISES !

C'est avec plaisir que nous présentons au public notre première circulaire annuelle. Considérant le besoin qui se faisait sentir dans la Haute-Ville d'un Magasin, de première classe, de PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE ET LAMPES, nous avons loué le magasin ci-devant occupé par Mr. Chalmers, connu sous le nom de "BAZAAR STORE," No. 63, RUE SPARKS, pour y tenir un assortiment complet de *Porcelaine, Faience, Verrerie et Lampes.* Nons n'avons pas de Fonds de Banqueroute, toutes nos marchandises sont nouvelles et choisies sur les meilleurs marchés, conséquemment nous pouvons montrer le plus grand et le plus bel assortiment de la ville dans cette ligne.

LAMPES ET LUSTRES.

Notre Stock de Lampes et Lustres, dont nous faisons une spécialité, sera trouvé le plus grand et le plus complet qui a été vu à Ottawa, vû que nous sommes déterminés à tenir notre position comme premiers marchands de Lampes et d'Huiles de cette ville.

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE ET POTERIE.

Notre Stock de Porcelaine, Faience, Verrerie et Poterie sera trouvé complet et bien assorti.

Ci-suit une liste d'articles convenables pour Cadeaux du Jour de l'An, sur lequel nous appelons votre attention. Sets à Déjeuner, Diner et à Thé en Porcelaine. Sets à Diner et à Thé fleuris. Sets à Déjeuner et à Thé en Porcelaine unie. Tasses et Soucoupes en Porcelaine unie Tasses et Soucoupes pour Café en Porcelaine unie. Tasses et Soucoupes pour Café en Porcelaine fleurie. Tasses et Soucoupes pour Thé en Porcelaine fleurie. Sets à Dessert en Porcelaine française, Sets à Dessert de Magolica. Sets à Thé d'Harlequin, Sets à Thé et Café pour Collation, magnifiques Assiettes à Déjeuner, Diner, Thé et à Dessert de toute grandeur, jolies Sets de Tête-à-Tête.

Dans les articles de fantaisie, tels que patrons à fleur de blé et unis nous avons un grand stock de Sets à Déjeuner, Diner et à Thé en Granit, aussi un assortiment complet et choisi de tout ce que l'on peut trouver dans un magasin de vaisselle de première classe.

ARTICLES DE FANTAISIE.

Sets fleuris de Toilette de Furnival, jolis Sets à Poudre, une grande variété de jolis Pots, jolis Pots à Thé, jolis Beurriers, jolis Pots à Thé de Rockingham orné de jolies feuilles de fougère, jolis Pots pour Clarets en verre fleuri et coupé, jolies Caraffes, jolis Pots à l'eau, Sets de Pots fleuris, Pots fleuris de toute grandeur, une grande variété de Sets de Chambre à coucher, jolis Crachoirs.

VASES.

Dans cette ligne nous avons le plus grand assortiment de la ville.

ARTICLES PLAQUÉS.

tels que Huiliers, Plats à marinades, Jones à Serviettes, Corbeilles, Pots, Corbeilles pour Fruits, Corbeilles pour Biscuits, etc.

VERRES D'HYACINTHE. ARTICLES DE MAGOLICA. PANIERS DE FANTAISIE.

Sets a Thé pour Enfants.

Nous avons une grande variété de petits Sets à Thé pour les enfants. Aussi une quantité d'autres articles trop long à énumérer mais bien convenables pour CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

Faites-nous le plaisir de venir nous voir avant d'acheter ailleurs, car nous sommes convaincus que nous avons une foule d'articles d'utilité et d'ornementation pouvant être donnés en Cadeaux du Jour de l'An.

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE :

"CHRYSTAL HALL,"

☞ VIS-A-VIS CHEZ LESLIE. ☜

No. 63 RUE SPARKS.

Nos meilleurs souhaits du nouvel an.

C. S. SHAW, & Cie.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 1m.

NOUVELLE PUBLICATION.

HISTOIRE DES PRINCIPALES

Institutions Religieuses

DU

CANADA.

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, dont la première livraison a parue, devra former Cinq Volumes illustrés de *Portraits, Gravures, Plans*, etc.

Afin de pouvoir répandre cet Ouvrage partout, on a réduit le prix de chaque Livraison à $0.50 au lieu de $1.00 qu'il était auparavant. Chaque livraison renferme 150 pages, et quatre livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La première livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1ère livraison, car le tirage à l'avenir sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente du Cahier actuellement en vente.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique.*

Ottawa, 26 décembre 1878.

OSCAR McDONELL

MARCHAND DE VIN

(EN GROS,)

478 RUE SUSSEX.

ASSORTIMENT de Cigares très complet et défiant toute compétition.

Ottawa, 26 déc. 1878. 1an

PROTECTION

CONTRE LE FROID.

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus Brun $6.00

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus Noir $6.00

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Castor Brun pour $8.00

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Castor Noir pour $8.00

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Nap Bleu pour $6.50

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Nap Epais pour $8.50

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus en Etoffe pour $7.00

C. GAGNÉ & Cie., vendront un Pardessus bien épais pour $8.75

C. GAGNÉ & Cie., vendront une paire de Pantalons épais en Etoffe $2.00

Hardes faites sur commande dans un style de premiere classe.

C. GAGNÉ & Co.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m